

Comité local pour le logement autonome des jeunes



Les publics du CLLAJ

Caractéristiques des demandeurs d'un logement auprès des antennes du CLLAJ de Bordeaux

Objet de l'étude

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de Bordeaux est un acteur important pour le logement des jeunes dans l'agglomération bordelaise. Cet organisme, soutenu par la CUB, souhaite disposer d'un outil d'observation de son public. Par convergence d'intérêt avec la CUB, cette dernière a souhaité confier cette observation à l'a-urba, dans le cadre de son observatoire de l'habitat. Ce travail porte sur l'exploitation des fichiers anonymes de l'année 2009.



Equipe projet

Sous la direction de
Cécile Rasselet

Chef de projet
Camille Garcelon

Equipe projet
Céline Biarrotte

Composition de l'étude

Ce document se compose de trois parties :

- une présentation globale des caractéristiques des demandeurs d'un logement auprès des antennes du CLLAJ de Bordeaux.
- une analyse synthétique par secteurs qui permet d'identifier les caractéristiques des demandeurs par territoires.
- une analyse du profil des demandeurs par antenne CLLAJ qui a pour objectif de refléter l'activité des permanences.



Sommaire

1 Caractéristiques des demandeurs d'un logement auprès des antennes du CLLAJ de Bordeaux	<u>11</u>
1.1 Un public majoritairement féminin, âgé entre 20 et 25 ans, et célibataire	<u>11</u>
1.2 Des situations socio-professionnelles relativement précaires	<u>14</u>
1.3 Des niveaux de ressources peu élevés	<u>14</u>
1.4 Le logement familial, domiciliation majoritaire des demandeurs	<u>15</u>
1.5 Des demandeurs qui résident essentiellement dans la CUB	<u>16</u>
1.6 La principale motivation : la recherche d'autonomie	<u>18</u>
1.7 Un profil-type en guise de conclusion	<u>19</u>
2 Caractéristiques des demandeurs par secteurs : des profils homogènes selon les territoires	<u>20</u>
2.1 Une demande plutôt féminine sur l'ensemble des territoires	<u>22</u>
2.2 Une demande qui émane principalement des 19-25 ans	<u>22</u>
2.3 Une demande provenant essentiellement de personnes seules	<u>23</u>
2.4 Une recherche générale d'autonomie	<u>24</u>
2.5 Situation de logement : Bordeaux se distingue par le poids des jeunes SDF	<u>24</u>
2.6 Des niveaux de ressources semblables marquant une certaine précarité	<u>25</u>
3 Le profil des demandeurs par antenne, un suivi de l'activité des permanences du CLLAJ	<u>29</u>
3.1 Antenne de Bègles	<u>30</u>
3.2 Antenne de Blanquefort	<u>32</u>
3.3 Antenne de Bordeaux	<u>35</u>
3.4 Antenne de Bruges / Le Bouscat	<u>38</u>
3.5 Antenne de Cenon	<u>41</u>
3.6 Antenne de Floirac	<u>44</u>
3.7 Antenne de Lormont	<u>47</u>
3.8 Antenne de Mérignac	<u>50</u>
3.9 Antenne de Pessac	<u>53</u>
3.10 Antenne de Talence	<u>56</u>
3.11 Antenne de Villenave d'Ornon	<u>60</u>

Note de synthèse



Cette exploitation des fichiers remplis à l'occasion des permanences d'accueil, d'information et d'orientation du CLLAJ permet de confirmer la situation précaire dans laquelle se situe l'essentiel des jeunes accueillis.

L'analyse permet d'observer deux phénomènes qui ne sont pas nécessairement contradictoires :

- la grande hétérogénéité des profils des jeunes qui s'adressent au CLLAJ : du jeune SDF sans qualification, en rupture familiale et sociale, au jeune ayant trouvé un emploi stable et recherchant maintenant les conditions d'une autonomie ;
- en dépit de cette grande diversité, on constate cependant qu'il se dégage un profil-type du consultant des permanences du CLLAJ : celui d'une jeune femme de 22 ans, célibataire, disposant d'un salaire peu élevé et désirant quitter le logement parental pour cause de rupture familiale ou pour acquérir son autonomie.

Note méthodologique



Cette étude a été réalisée grâce à l'exploitation des fichiers remplis par les travailleurs sociaux du CLLAJ durant l'année 2009 à l'occasion des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (AIO).

Il est important de souligner qu'elle tend à établir le profil des jeunes qui s'adressent aux antennes AIO et non pas celui des personnes hébergées par le CLLAJ.

L'analyse porte sur un échantillon de 794 demandeurs.

Le tableau ci-dessous présente le taux de réponse aux différents champs des fichiers remplis lors des permanences AIO :

Items	Taux de réponse
Sexe	99%
Age	98%
Situation matrimoniale	96%
Situation de logement actuellement	94%
Lieu de résidence du public du CLLAJ	93%
Situation socio-professionnelle du public	89%
Détention du permis de conduire	83%
Moyens de locomotion	83%
Motivations du public	79%
Répartition des revenus	76%
Situation de logement antérieure	57%
Lieu de résidence des parents	54%
Lieu de travail	30%
Obtention d'un diplôme ou niveau d'études	30%

Le faible niveau de renseignement de certains indicateurs conduit à les écarter de l'analyse. Ainsi un taux de 30% de réponses sur un échantillon de 794 demandeurs pour le lieu de travail ou le niveau d'études ne permet pas de dégager des résultats significatifs.

Malgré un taux de réponse inférieur à 60%, le choix a été fait d'exploiter les items « situation de logement antérieure » et « lieu de résidence des parents ». Les résultats de leurs traitements doivent par conséquent être examinés avec prudence.

Les jeunes s'adressant au CLLAJ ne pouvant formuler qu'une seule demande, l'analyse n'est normalement pas biaisée par des doublons. Cependant, il a été constaté que 1/4 des demandes de personnes en couple sont faites également par le conjoint d'un demandeur déjà inscrit. 61 doubles demandes ont ainsi pu être identifiées.

Deux types d'études territorialisées ont été mises en place :

- d'une part, une analyse synthétique par secteurs qui permet d'identifier les caractéristiques des demandeurs par territoires. Il apparaît que les jeunes demandeurs ne s'adressent pas de manière préférentielle à l'antenne CLLAJ la plus proche de chez eux et que le jour de permanence a une influence sur le choix de l'antenne. De plus, par son statut de métropole régionale, Bordeaux concentre les demandes des jeunes venant de l'extérieur de l'agglomération.
Il est par conséquent plus pertinent de regrouper les demandeurs par lieu de résidence et non par lieu d'enregistrement de la demande.
- d'autre part, une analyse du profil des demandeurs par antenne CLLAJ qui a pour objectif de refléter l'activité des permanences.



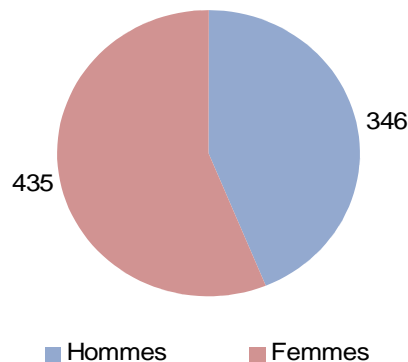
1 | Caractéristiques des demandeurs d'un logement auprès des antennes du CLLAJ de Bordeaux

1 | Caractéristiques des demandeurs d'un logement auprès des antennes du CLLAJ de Bordeaux

1.1 | Un public majoritairement féminin, âgé entre 20 et 25 ans, et célibataire

En 2009, 56% des demandes adressées au CLLAJ de Bordeaux sont formulées par des femmes.

Répartition des publics du CLLAJ selon le sexe



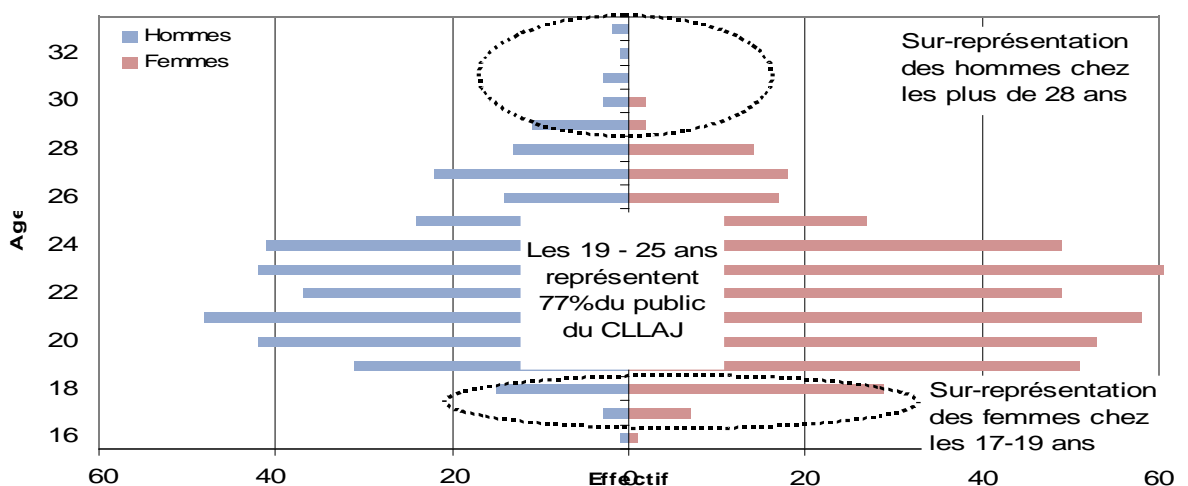
La tranche d'âge la plus représentée est celle des 19-25 ans : elle constitue près des 3/4 (77%) du public du CLLAJ.

Une distinction selon le sexe et l'âge peut être établie :

- les femmes sont plus nombreuses chez les 17-19 ans (64% des demandes sont adressées par des femmes pour cette tranche d'âge).
- Les hommes prédominent chez les plus de 28 ans, ils formulent 83% des demandes.

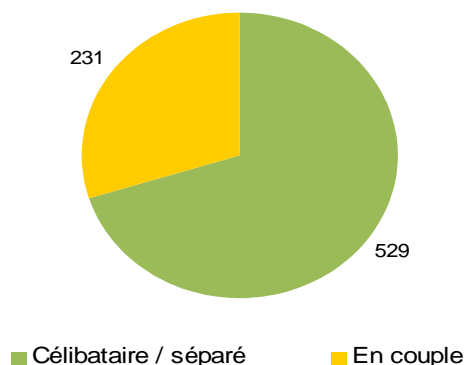
La moyenne d'âge des demandeurs est de 22 ans et demi, 22 ans pour les femmes et 23 ans pour les hommes.

Pyramide des âges du public du CLLAJ



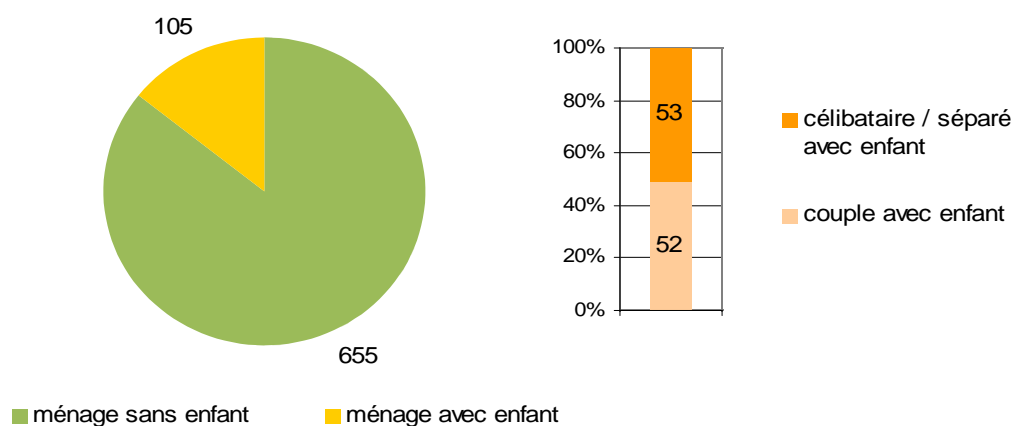
Les célibataires sont fortement représentés : ils constituent 70% des demandes. 30% sont des couples mariés ou en concubinage.

La situation matrimoniale du public du CLLAJ



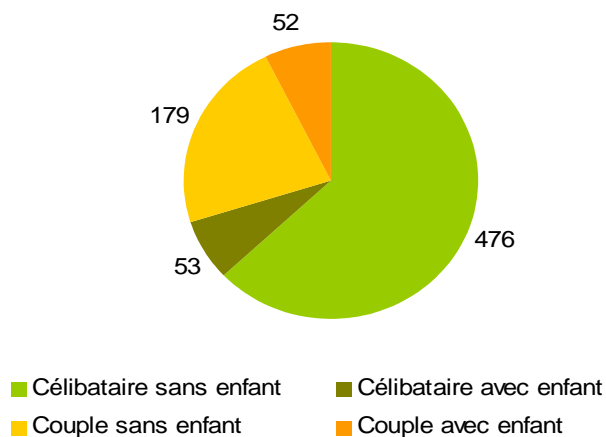
14% du public du CLLAJ a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir. 50% de ces ménages sont des familles mono-parentales.

Composition familiale du public du CLLAJ



La part des personnes vivant seules (célibataires et séparées de leur conjoint sans enfant) est par conséquent importante (63%).

Structure des ménages du public du CLLAJ



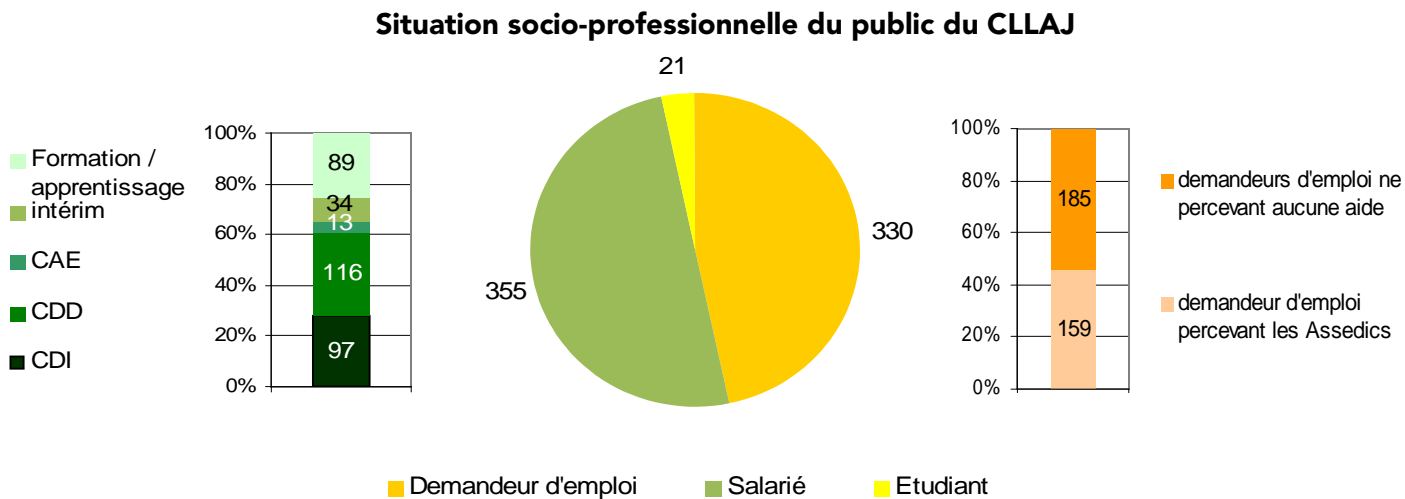
1.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

Les situations socio-professionnelles du public du CLLAJ apparaissent comme relativement précaires. En effet 46% des demandeurs du CLLAJ sont sans emploi, et parmi eux, moins de la moitié (47%) perçoit une rémunération des Assedics.

50% des demandeurs sont salariés.

29% d'entre eux sont en CDI, 34% en CDD, et 24% en formation (dont 31 jeunes en formation courte de type CNASEA et qui par conséquent risquent de se retrouver sans ressources à court terme).

Les étudiants représentent 2% du public du CLLAJ.



1.3 | Des niveaux de ressources peu élevés

Le revenu médian des demandeurs du CLLAJ est de 700 € par mois.

Le salaire moyen des personnes se déclarant salariées (50% de l'échantillon) est de 800 € par mois. Seuls 27% des salariés (soit 10% de l'ensemble des demandeurs) disposent d'un salaire supérieur au SMIC.

Ce bas niveau de salaire peut s'expliquer par la forte proportion de contrats précaires (CDD, CAE, intérim...) évoquée précédemment.

Les demandeurs en CDI disposent d'un salaire moyen de 875€, ceux en CDD d'un salaire moyen de 700 € par mois.

La place des prestations sociales (Assedic, RSA, bourses, allocation logement) est importante puisque 40% des demandeurs en bénéficient. 86% d'entre eux en sont entièrement dépendants, c'est-à-dire qu'ils n'ont aucune autre source de revenu.

A titre de comparaison, en 2006, le revenu médian des personnes de moins de 30 ans dans la CUB est de 900 € par mois (source Insee-DGI).

A noter également qu'en 2007, le seuil de pauvreté est de 757 € par mois et le seuil de bas revenus de 908 € par mois.

La plupart des jeunes du CLLAJ se situent en deçà de ces seuils. En effet, 55% du public du CLLAJ vit en dessous du seuil de pauvreté, contre 7,2% pour la moyenne française. En ce qui concerne le seuil de bas revenus, 73% de la population du CLLAJ ont un niveau de revenus inférieur à 908 € par mois contre 13,4% pour la moyenne française.

Rappelons aussi que le loyer moyen à la relocation d'un T1 dans le parc privé de la CUB est de 387 € par mois. Or, pour se situer dans un taux d'effort de 30% (généralement demandé pour la location dans le parc privé), un loyer de 387 € par mois nécessite un revenu mensuel de 1290 €.

Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

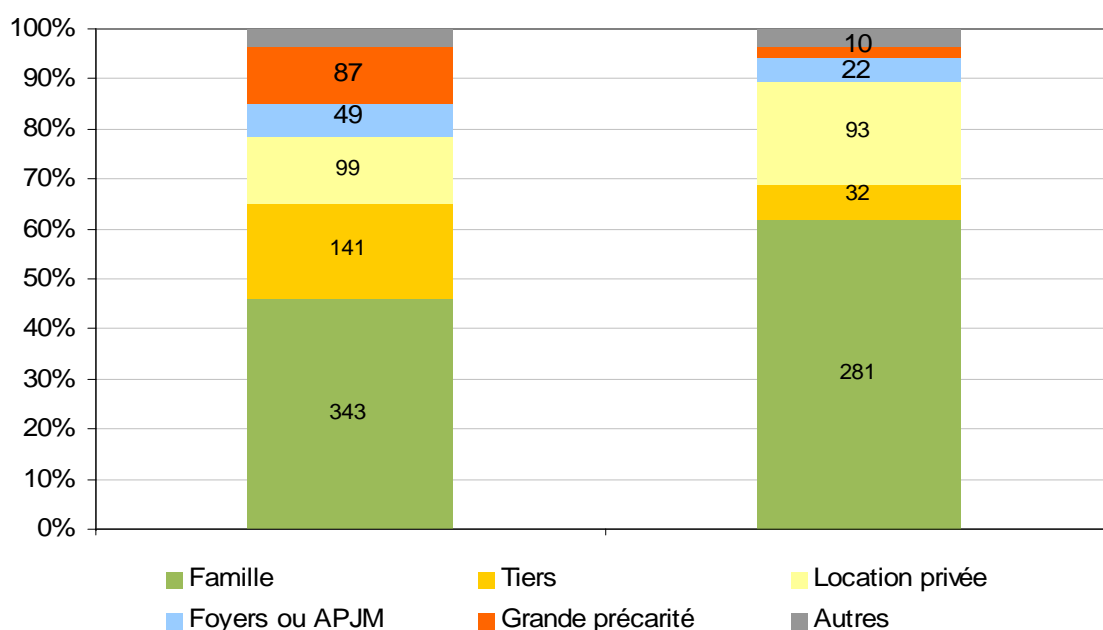
Le seuil de pauvreté est un niveau de revenu au dessous duquel un ménage est considéré comme pauvre. En France, en 2007, pour une personnes, ce seuil est de 757 € (seuil à 50%) ou de 880 € (seuil à 60% qui correspond au seuil de bas revenus).

1.4 | Le logement familial, domiciliation majoritaire des demandeurs

Près de la moitié du public du CLLAJ (48%) est actuellement logée par la famille. Les tiers, notamment les amis, constituent la seconde solution d'hébergement (20%). Les foyers ou autres structures d'hébergement logent 7% des demandeurs. Il faut noter la part importante de personnes en grande précarité (12%, soit 87 personnes) étant sans domicile ou vivant dans leur voiture. 14% des demandeurs sont logés dans le parc privé.

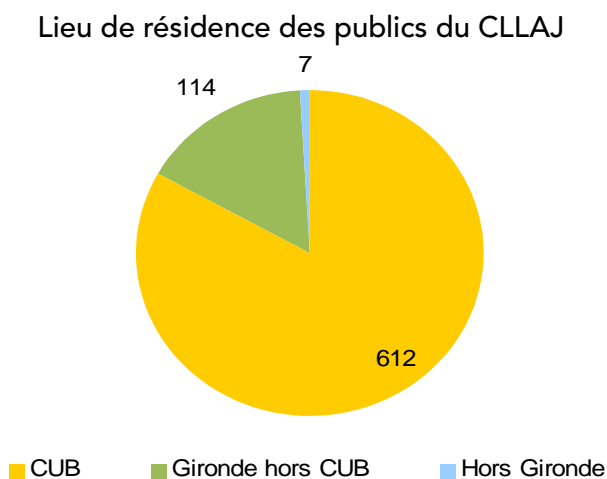
Si on compare ces résultats avec la situation antérieure de logement des demandeurs, on constate que les solutions de logement proposées par la famille sont en recul (-12 points). Ceci s'explique par les nombreuses ruptures familiales qui ont été évoquées par les jeunes du CLLAJ lors du questionnaire sur leurs motivations de demande de logement. En revanche la part du logement par les amis et celle des situations de grande précarité sont en augmentation

Situation de logement du public du CLLAJ



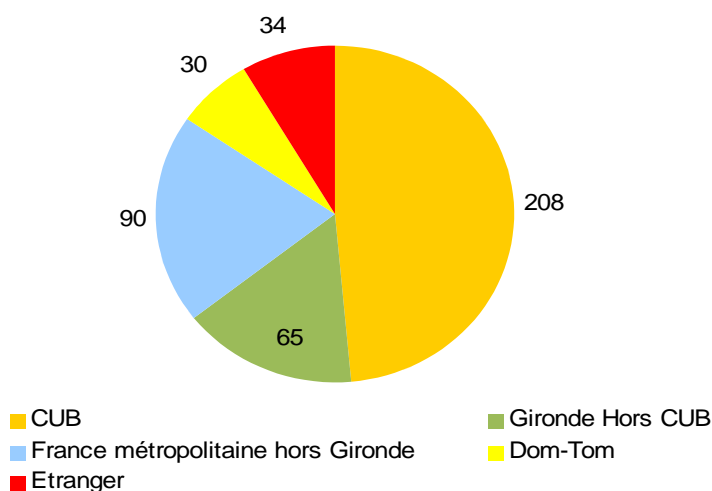
1.5 | Des demandeurs qui résident essentiellement dans la CUB

En ce qui concerne la localisation géographique des demandeurs du CLLAJ, 83,5% vivent actuellement dans la CUB. Ce sont essentiellement des jeunes de Bordeaux, du secteur sud et sud-ouest ainsi que de la rive droite qui formulent des demandes auprès des antennes du CLLAJ.



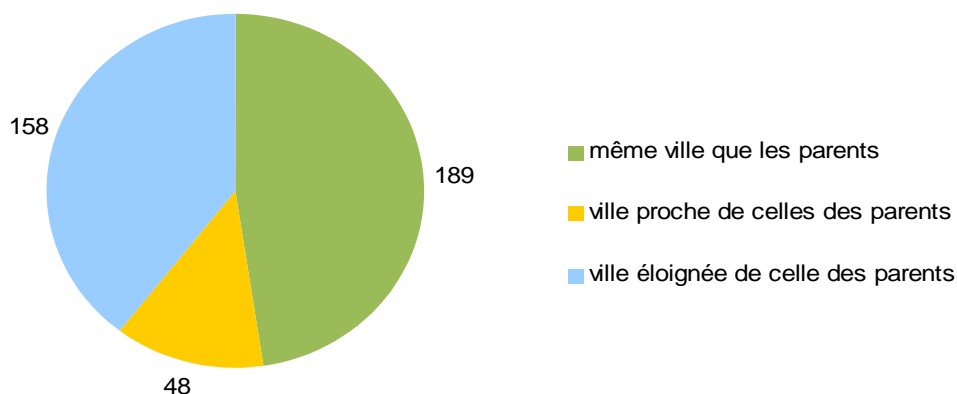
Le lieu de résidence des parents est plus varié puisque plus de 50% des parents de demandeurs sont domiciliés hors CUB. 21% vivent hors de la Gironde, 15% à l'étranger ou dans les dom-tom.

Le lieu de résidence des parents du public du CLLAJ



48% des demandeurs résident dans la même ville que leurs parents et 12% habitent à proximité du lieu de résidence de leurs parents, c'est-à-dire dans un rayon de moins de 20 km.

Proximité du lieu de résidence avec celui des parents



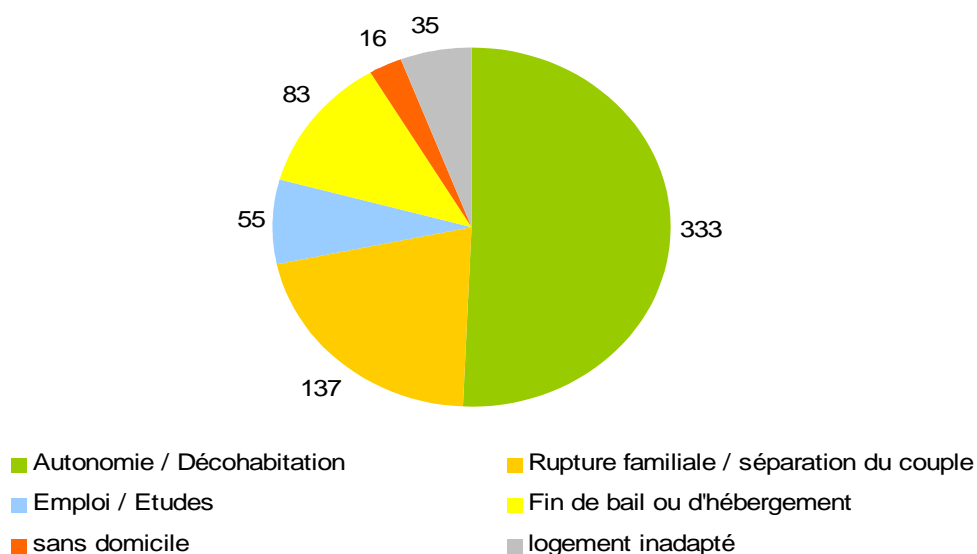
1.6 | La principale motivation : la recherche d'autonomie

Pour la moitié des demandeurs du CLLAJ, la motivation principale est la recherche d'autonomie (pour rappel, près de la moitié d'entre eux (49%) est logée par la famille, et 16% par des amis) Viennent ensuite des raisons qui induisent une réponse de relogement rapide comme :

- une rupture familiale ou une séparation du couple (21%)
- la fin d'un bail, d'une solution d'hébergement ou un avis d'expulsion (13%)
- un déménagement pour cause d'embauche ou de recherche de travail, ou de poursuite d'études (8%)
- et le fait d'être sans domicile (2%)

Environ 5% des demandeurs évoquent également l'inadéquation de leur logement actuel (trop cher, trop petit, insalubre).


Les motivations du public du CLLAJ



1.7 | Un profil-type en guise de conclusion

Les jeunes s'adressant au CLLAJ présentent des visages variés : du jeune SDF en rupture familiale et sociale au jeune salarié souhaitant un logement autonome. Toutefois, la majorité d'entre eux rentre bien dans le champ de la précarité ou dispose de ressources qui, même si elles sont stables, ne permettent pas un accès au marché locatif privé. Un profil-type se dessine alors :

Carte d'identité



Sexe : féminin

Age : 22 ans

Domiciliation : CUB avec sa famille, mais recherche un logement pour acquérir son autonomie ou car en situation de rupture familiale

Situation matrimoniale : célibataire, et sans enfant

Situation professionnelle : demandeur d'emploi ou salarié précaire

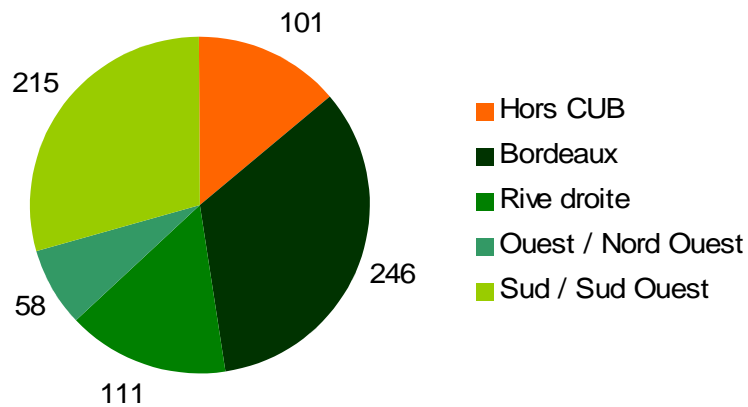
Niveau médian de ressources : 700 € par mois

2 | Caractéristiques des demandeurs par secteurs : des profils homogènes selon les territoires

Pour identifier les caractéristiques des demandeurs par territoires, cinq secteurs d'étude ont été délimités :

- la ville de Bordeaux
- les communes de la Rive droite de la CUB
- les communes du secteur ouest et nord ouest de la CUB
- les communes de secteur sud et sud ouest de la CUB
- les communes hors CUB

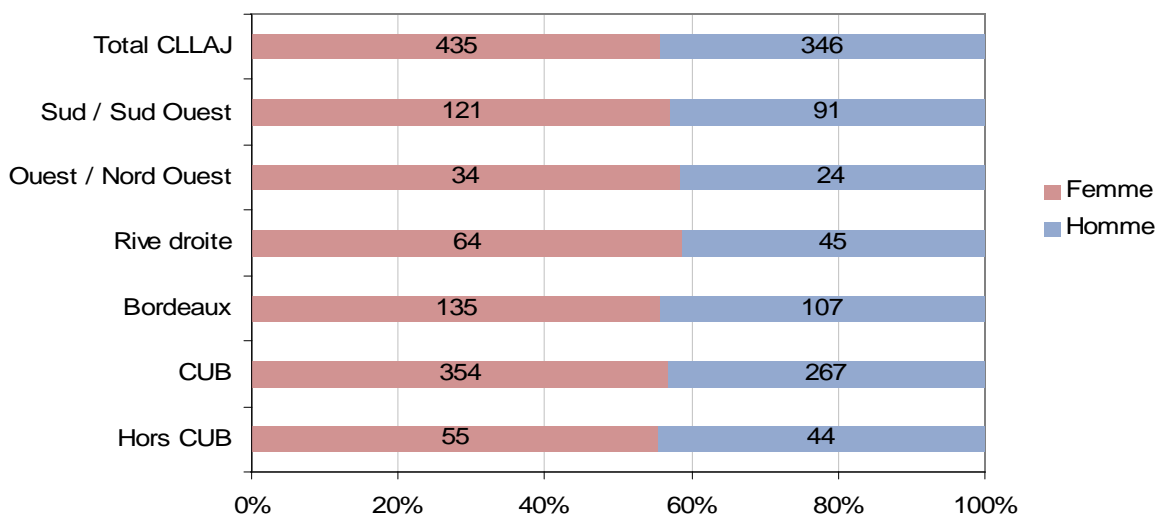
Nombre de demandeurs par territoires



2.1 | Une demande plutôt féminine sur l'ensemble des territoires

Sur chacun des territoires, la part que représente les jeunes femmes parmi les demandeurs est supérieure à celle des hommes. Partout elle avoisine celle du total des demandes enregistrées par le CLLAJ de Bordeaux, qui est de 56%.

Répartition des publics du CLLAJ selon le sexe



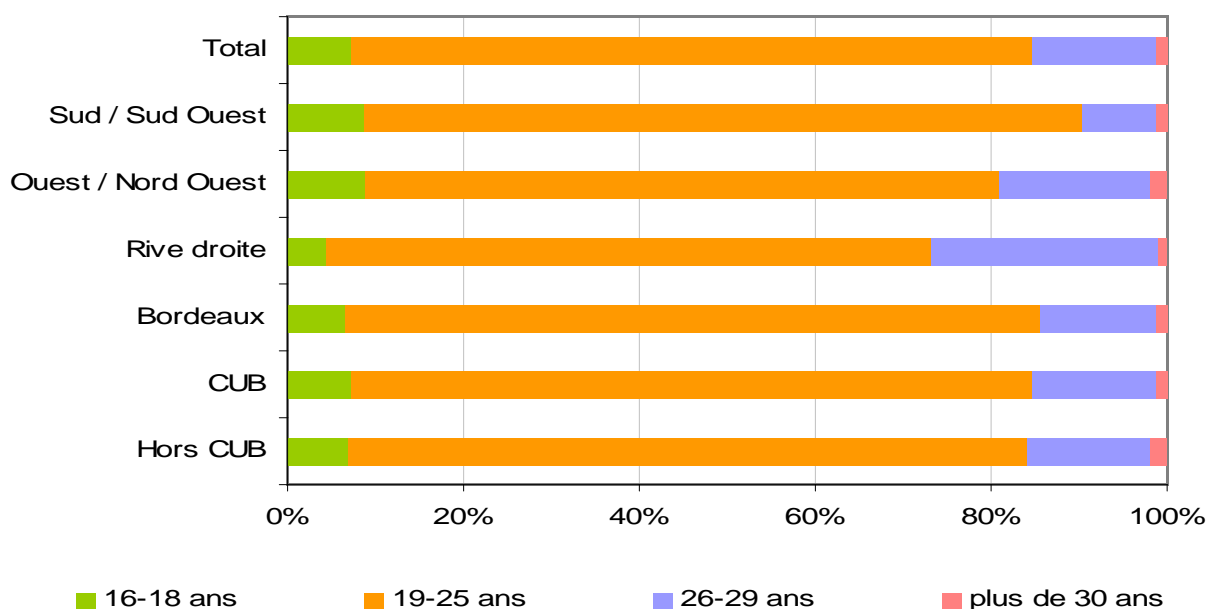
2.2 | Une demande qui émane principalement des 19-25 ans

Quelque soit le territoire étudié, la tranche des 19-25 ans est la plus représentée.

Les secteurs sud/sud ouest et ouest/nord ouest se caractérisent par un taux de demandeurs mineurs légèrement supérieur à celui des autres territoires (respectivement 8,4% et 8,6% contre 7,1% pour l'ensemble des territoires).

Le secteur Rive Droite se démarque par la part importante des demandeurs de plus de 25 ans (27%)

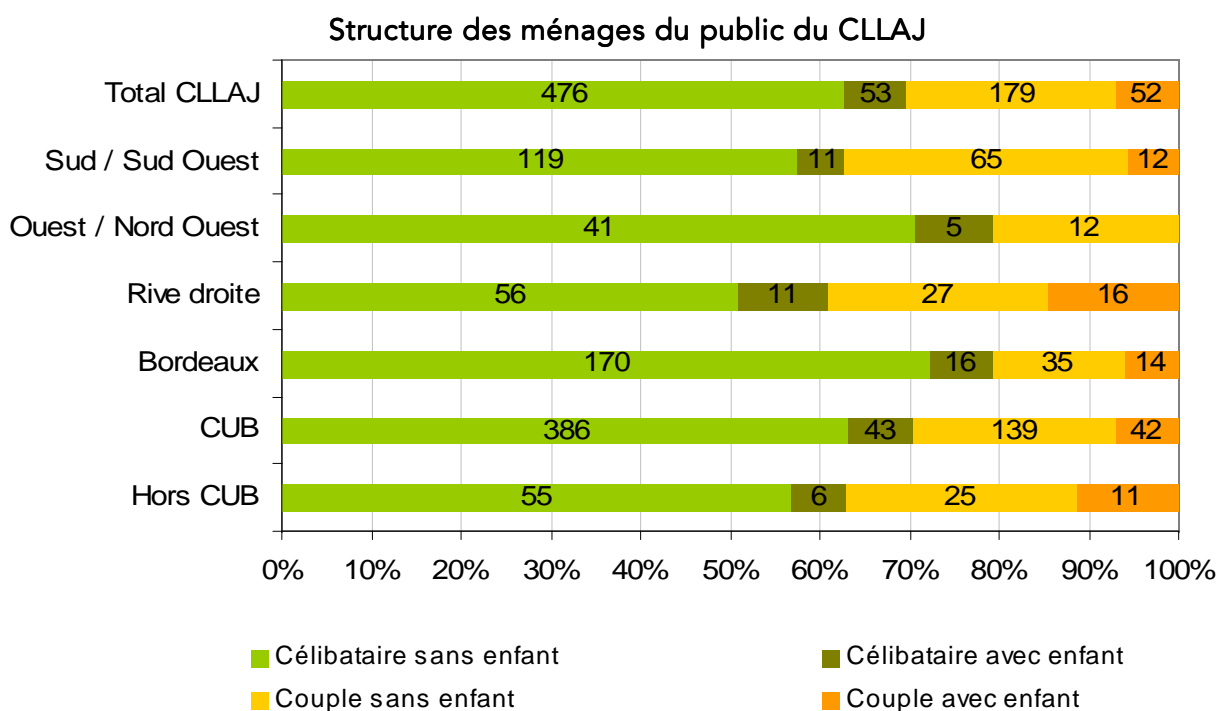
Répartition des publics du CLLAJ selon l'âge



2.3 | Une demande provenant essentiellement de personnes seules

En moyenne, 63% des demandeurs sont des célibataires sans enfant. Hormis pour la Rive Droite où les proportions sont équilibrées, tous les secteurs ont une part des personnes vivant seules nettement supérieure à celle des couple avec ou sans enfant et des familles monoparentales.

Ce phénomène est particulièrement marqué à Bordeaux et dans le secteur ouest/nord ouest.

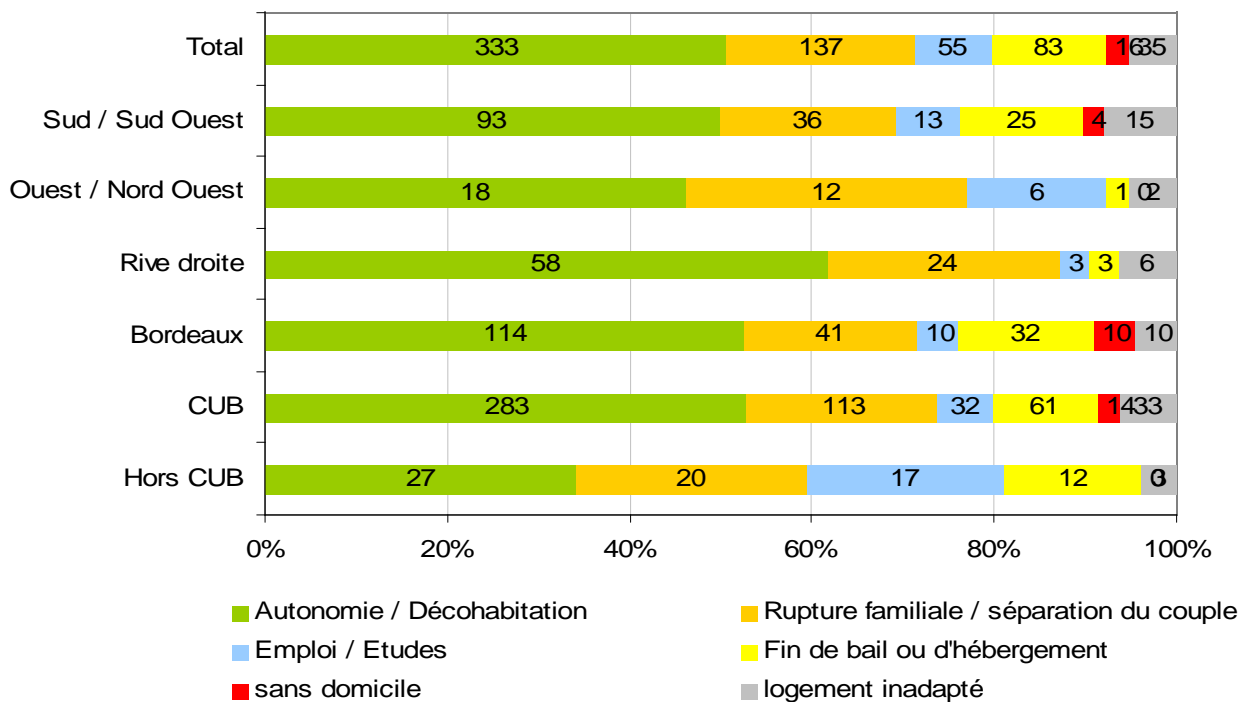


2.4 | Une recherche générale d'autonomie

L'autonomie constitue la motivation principale des demandeurs du CLLAJ de Bordeaux quelque soit le secteur géographique.

On peut toutefois noter la part importante des demandes motivées par une rupture familiale ou une séparation dans le secteur ouest/nord ouest et le besoin lié à la recherche d'emploi ou à la poursuite des études pour les jeunes habitant hors CUB.

Les motivations du public du CLLAJ

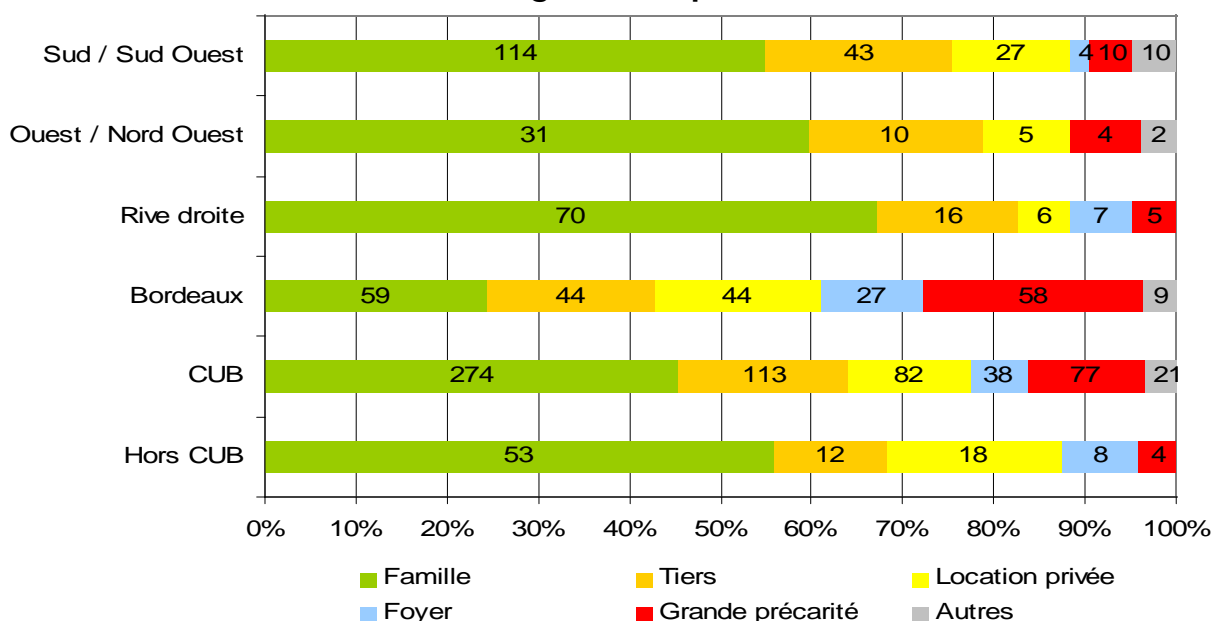


2.5 | Situation de logement : Bordeaux se distingue par le poids des jeunes SDF

Hormis à Bordeaux, les jeunes de tous les secteurs habitent majoritairement chez leurs parents.

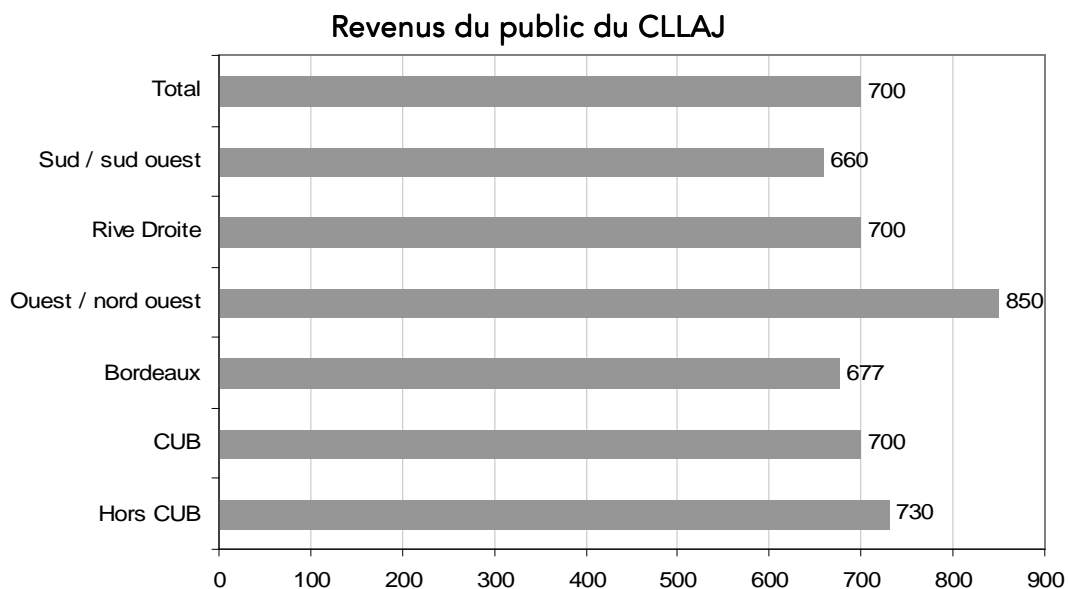
Avec seulement 25% de domiciliation dans le logement familial, Bordeaux se distingue. Cela s'explique par le poids des jeunes en situation de grande précarité dont les déclarations d'adresse postale se font souvent à l'adresse du CAIO.

Situation de logement du public du CLLAJ



2.6 | Des niveaux de ressources semblables marquant une certaine précarité des jeunes sur l'ensemble du territoire

Il y a peu d'écart entre le niveau de ressources médian des différents secteurs. Les demandeurs hors CUB et du secteur ouest/nord ouest ont des niveaux de ressources supérieurs à la médiane (respectivement 730 et 850 €/mois). Les demandeurs de Bordeaux et du sud/sud ouest ont des ressources légèrement inférieures (677 et 660€/mois).



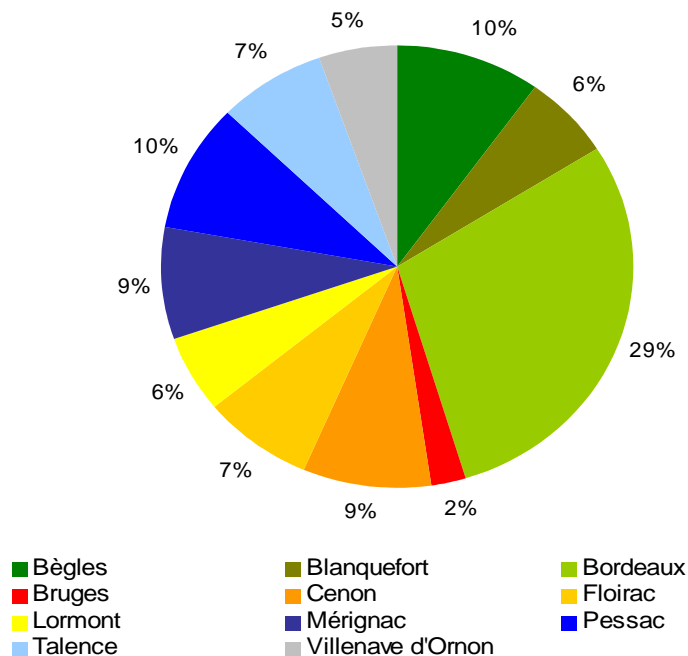


3 | Le profil des demandeurs par antenne, un suivi de l'activité des permanences du CLLAJ

3 | Le profil des demandeurs par antenne, un suivi de l'activité des permanences du CLLAJ

L'étude du profil des demandeurs par antenne a pour objectif de permettre un suivi de l'activité des permanences du CLLAJ. Le poids des antennes dans l'accueil des jeunes demandeurs est variable : avec près de 30% des jeunes accueillis, l'antenne de Bordeaux est celle qui reçoit le plus de demandeurs lors des permanences AIO. Cette prépondérance peut s'expliquer par son statut de métropole régionale. Viennent ensuite Bègles, Pessac, Mérignac et Cenon.

Poids des antennes dans l'accueil des demandeurs

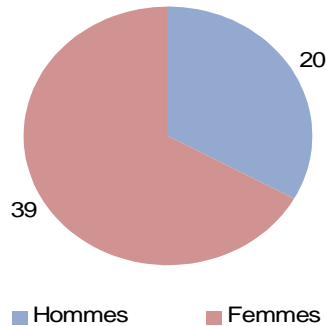


3.1 | Antenne de Bègles

L'antenne de Bègles a accueilli 59 demandeurs durant l'année 2009, soit 10% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

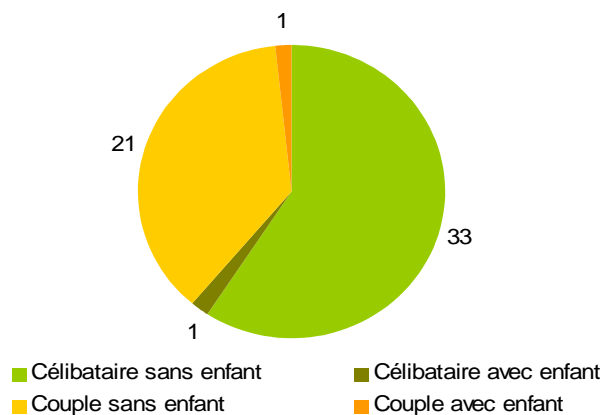
3.1.1 | Un public majoritairement féminin, d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Bègles selon le sexe



66% des demandes enregistrées par l'antenne de Bègles sont formulées par des femmes. L'âge moyen des demandeurs de cette antenne est de 22,2 ans.

Situation matrimoniale des ménages



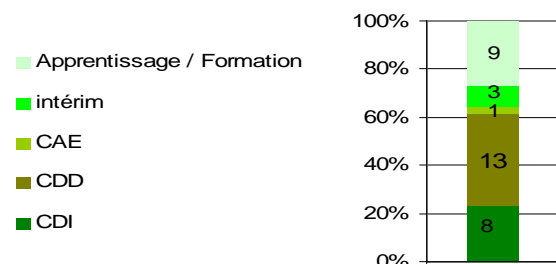
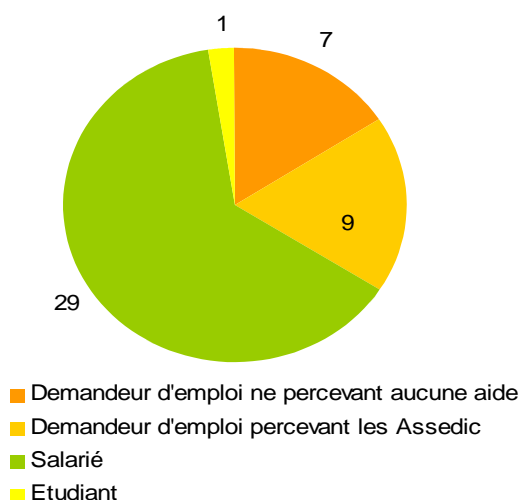
Les célibataires constituent 61% des ménages demandeurs. 39% sont des couples mariés ou en concubinage. 4% des ménages de l'antenne de Bègles a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 2 ménages.

3.1.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

35% des demandeurs du CLLAJ sont sans emploi, et parmi eux, 20% perçoivent une rémunération de l'Assedic.

63% de l'échantillon sont salariés. 24% d'entre eux sont en CDI, 38% en CDD, et 26% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Bègles



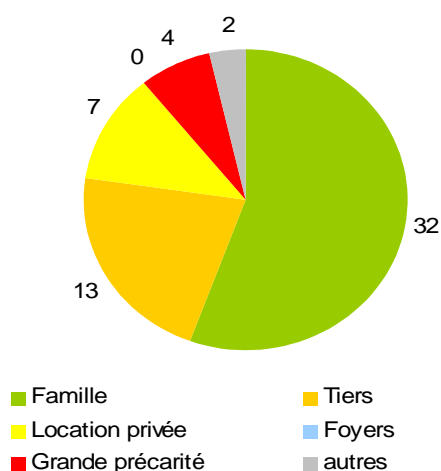
3.1.3 | Un niveau de ressources peu élevé

Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Bègles est de 800 € par mois. 26% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 60% vivent au dessous du seuil de bas revenus.

46% des demandeurs ont un niveau de revenus inférieur au seuil de pauvreté (757 € par mois).

3.1.4 | Le domicile parental : l'adresse majoritaire des jeunes demandeurs

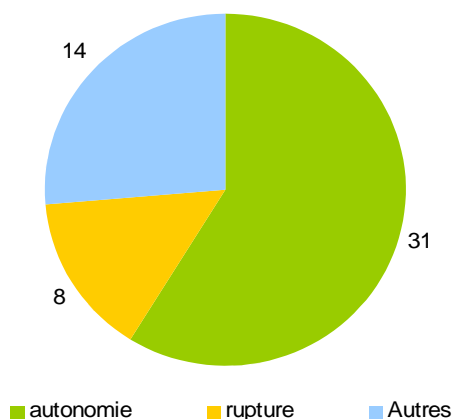
Situation de logement du public de Bègles



Plus de la moitié du public de l'antenne de Bègles (55%) est actuellement logée par la famille. Les tiers, notamment les amis, constituent la seconde solution d'hébergement (22%). 4 personnes (7%) se trouvent dans une grande précarité. 12% des demandeurs sont logés dans le parc privé.

3.1.5 | Un besoin d'autonomie

Les motivations du public de Bègles



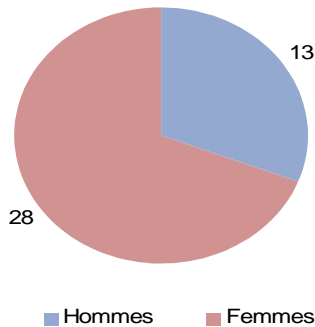
Pour plus de la moitié des demandeurs de l'antenne de Bègles (58%), la motivation principale est la recherche d'autonomie. Viennent ensuite des demandes pour cause de rupture familiale ou une séparation du couple (15%).

3.2 | Antenne de Blanquefort

L'antenne de Blanquefort a accueilli 37 demandeurs durant l'année 2009, soit 6% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

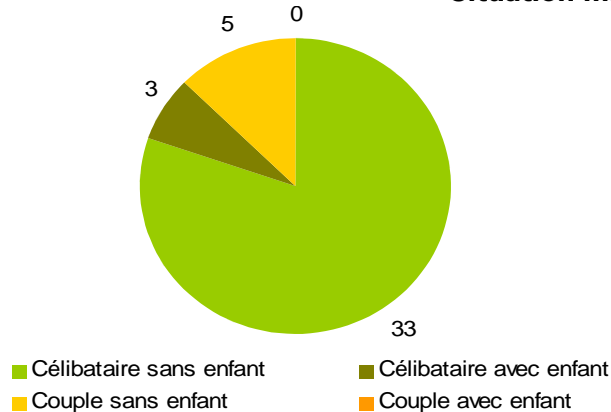
3.2.1 | Un public majoritairement féminin, d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Blanquefort selon le sexe



68% des demandes adressées à l'antenne de Blanquefort sont formulées par des femmes. La moyenne d'âge des demandeurs de cette antenne est de 22 ans et demi.

Situation matrimoniale des ménages



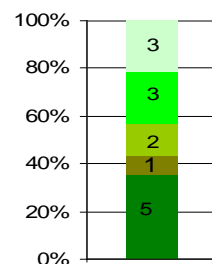
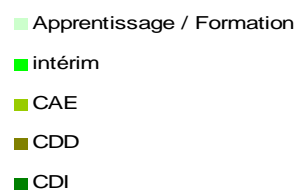
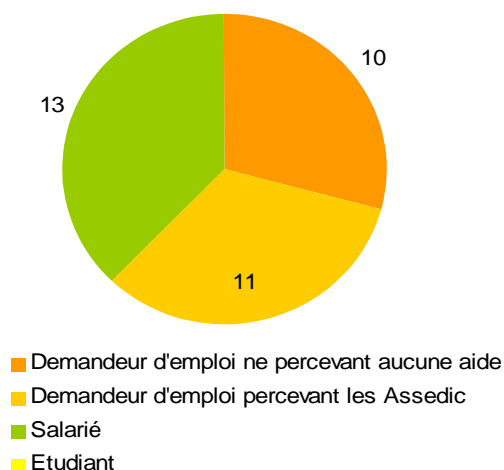
Les célibataires constituent 88% des ménages demandeurs. 12% sont des couples mariés ou en concubinage. 7% du public de l'antenne de Blanquefort a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 3 ménages.

3.2.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

61% des demandeurs de l'antenne de Blanquefort sont sans emploi, et parmi eux, 32% perçoivent une rémunération de l'Assedic.

39% de l'échantillon sont salariés. Parmi eux, 14% sont en CDI, 36% en CDD et également 7% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Blanquefort



3.2.3 | Un niveau de ressources peu élevé

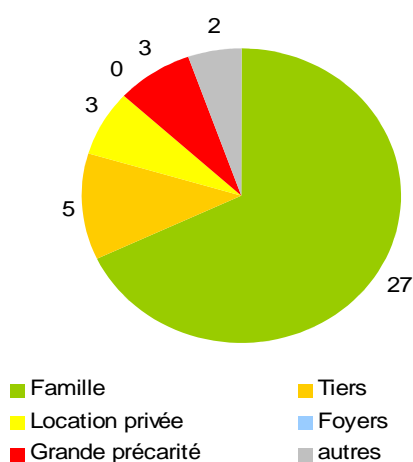
Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Blanquefort est de 878 € par mois.

15% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 60% vit au dessous du seuil de bas revenus.

22% des demandeurs ont un niveau de revenus inférieur au seuil de pauvreté (757€ par mois).

3.2.4 | Le domicile parental : l'adresse majoritaire des jeunes demandeurs

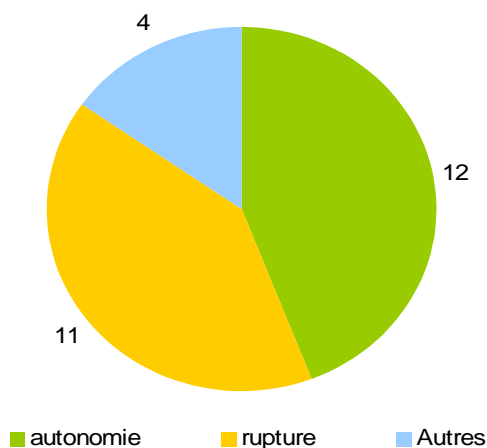
Situation de logement du public de Blanquefort



Près des 3/4 du public de l'antenne de Blanquefort (71%) est actuellement logée par la famille. Les tiers, notamment les amis, constituent la seconde solution d'hébergement (13%). Le parc privé logent 8% des demandeurs. 3 personnes (8%) se trouvent dans une grande précarité.

3.2.5 | Un besoin d'autonomie

Les motivations du public du CLLAJ



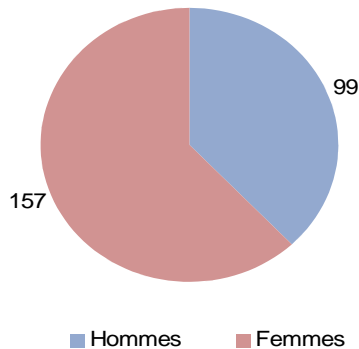
Pour 44% des demandeurs de l'antenne de Blanquefort, la motivation principale est la recherche d'autonomie. Viennent ensuite des demandes pour cause de rupture familiale ou une séparation du couple (41%).

3.3 | Antenne de Bordeaux

L'antenne de Bordeaux a accueilli 185 demandeurs durant l'année 2009, soit 29% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

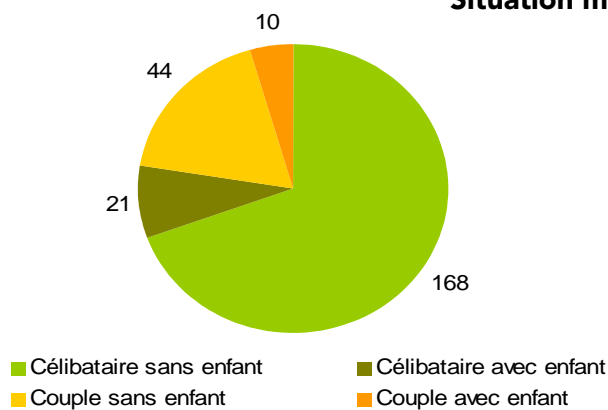
3.3.1 | Un public majoritairement féminin, d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Bordeaux selon le sexe



En 2009, 61% des demandes adressées à l'antenne de Bordeaux sont formulées par des femmes. La moyenne d'âge des demandeurs de cette antenne est de 22,1 ans.

Situation matrimoniale des ménages



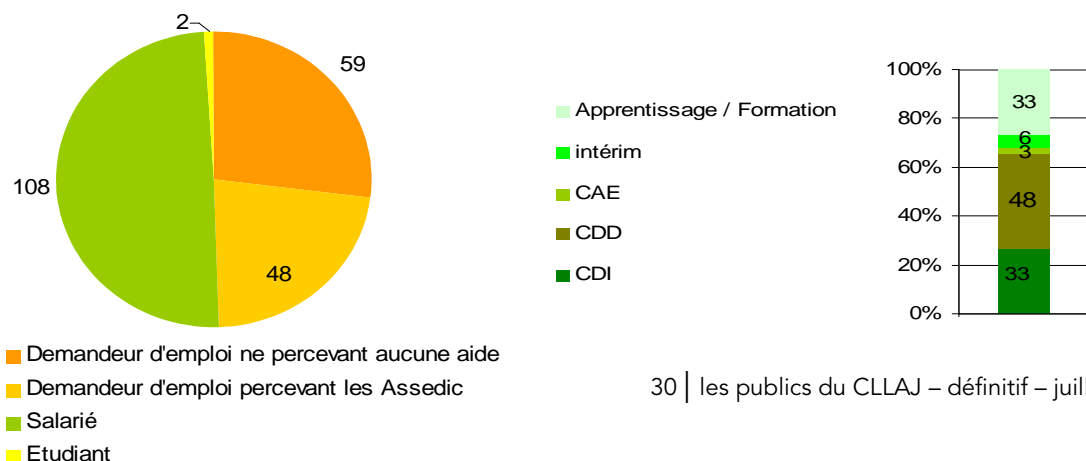
Les célibataires constituent 76% des ménages demandeurs. 24% sont des couples mariés ou en concubinage. 13% du public de l'antenne de Bordeaux a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 31 ménages.

3.3.2 | Une situation socio-professionnelle relativement précaire

49% des demandeurs de l'antenne de Bordeaux sont sans emploi, et parmi eux, 22% perçoivent une rémunération de l'Assedic.

50% de l'échantillon sont salariés. Parmi eux, 27% sont en CDI, 39% en CDD et également 27% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Bordeaux



3.3.3 | Un niveau de ressources peu élevé

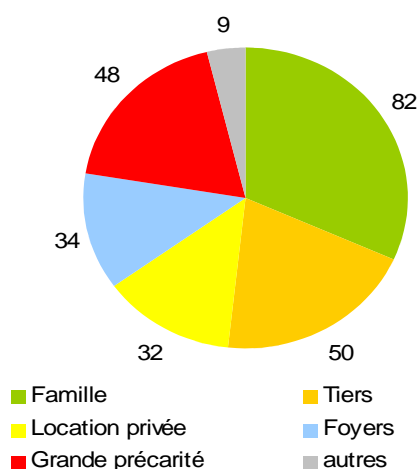
Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Bordeaux est de 700 € par mois.

12% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 82% vit au dessous du seuil de bas revenus.

67 % des demandeurs ont un niveau de revenus inférieur au seuil de pauvreté (757€ par mois).

3.3.4 | Le domicile parental : l'adresse majoritaire des jeunes demandeurs

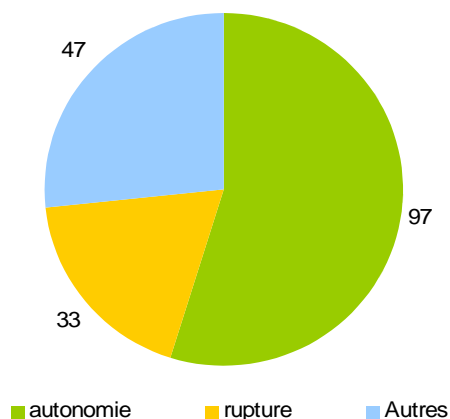
Situation de logement du public de Bordeaux



1/3 du public de l'antenne de Bordeaux est actuellement logée par la famille. Les tiers, notamment les amis, constituent la seconde solution d'hébergement (20%). On note une forte proportion de personnes en grande précarité : 20%. Le parc privé loge 13% des demandeurs, les foyers 14%.

3.3.5 | Un besoin d'autonomie

Les motivations du public de Bordeaux



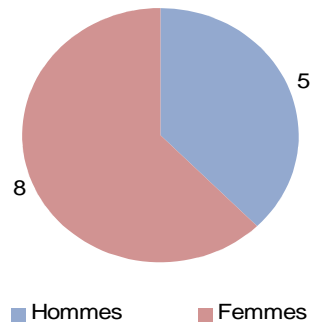
Pour plus de la moitié des demandeurs de l'antenne de Bordeaux (55%), la motivation principale est la recherche d'autonomie. Viennent ensuite des demandes pour cause de rupture familiale ou une séparation du couple (19%).

3.4 | Antenne de Bruges / Le Bouscat

L'antenne de Bruges / Le Bouscat a accueilli 13 demandeurs durant l'année 2009, soit 2% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

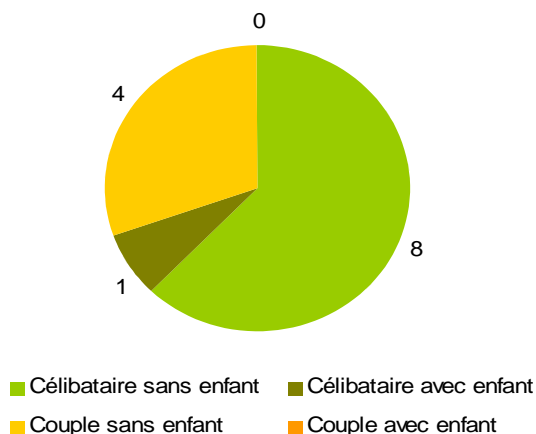
3.4.1 | Un public majoritairement féminin, d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Bruges/Le Bouscat selon le sexe



En 2009, 62% des demandes adressées à l'antenne de Bruges/Le Bouscat sont formulées par des femmes. La moyenne d'âge des demandeurs de cette antenne est de 22 ans et demi.

Situation matrimoniale des ménages



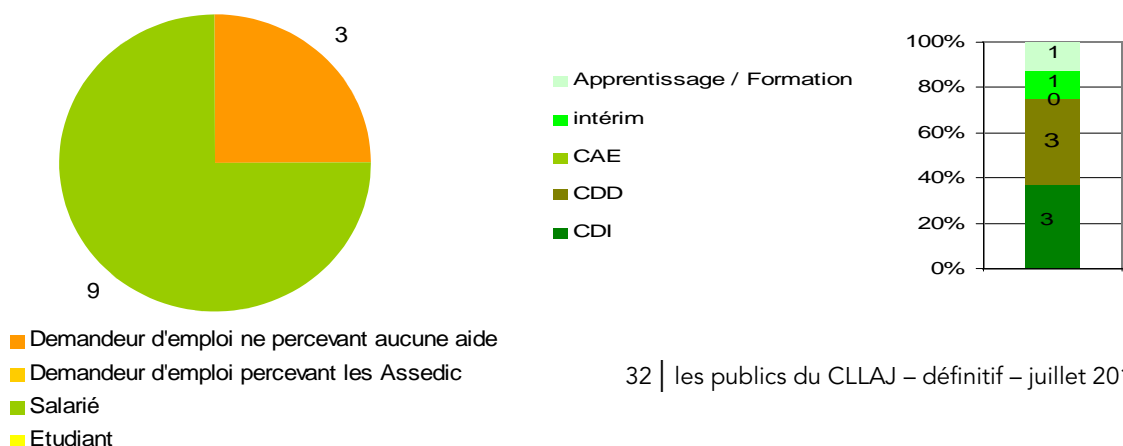
Les célibataires constituent 69% des ménages demandeurs. 31% sont des couples mariés ou en concubinage. 8% du public de l'antenne de Bruges a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 1 ménage.

3.4.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

25% des demandeurs de l'antenne de Bruges / Le Bouscat sont sans emploi, et parmi eux, aucun ne perçoit une rémunération de l'Assedic.

75% de l'échantillon sont salariés. Parmi eux, 38% sont en CDI, 38% sont en CDD et 13% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Bruges/Le Bouscat



3.4.3 | Un niveau de ressources peu élevé

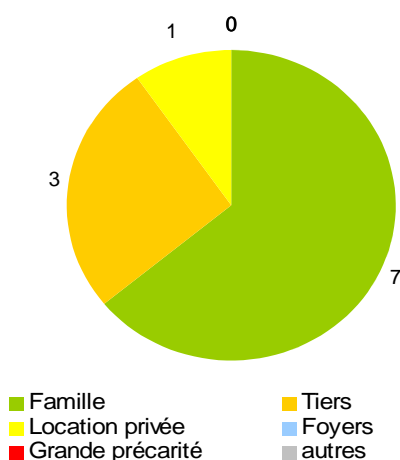
Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Bruges/le Bouscat est de 900 € par mois.

36% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 54% vit au dessous du seuil de bas revenus.

45 % des demandeurs ont un niveau de revenus inférieur au seuil de pauvreté (757€ par mois).

3.4.4 | Le domicile parental : l'adresse majoritaire des jeunes demandeurs

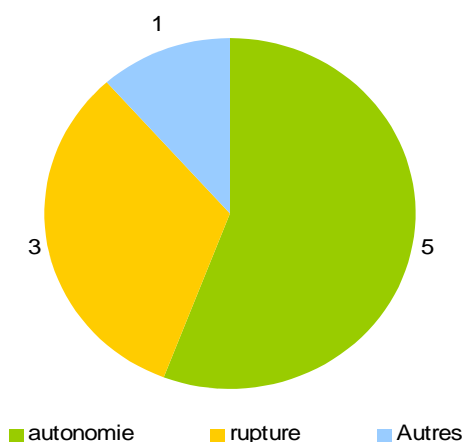
Situation de logement du public de Bruges/Le Bouscat



Plus des 2/3 du public de l'antenne de Bruges/Le Bouscat est actuellement logée par la famille (64%). Les tiers, notamment les amis, constituent la seconde solution d'hébergement (27%). Le parc privé logent 9% des demandeurs. On note l'absence de jeunes en grande précarité dans le public reçu par l'antenne .

3.4.5 | Un besoin d'autonomie

Les motivations du public de Bruges/Le Bouscat



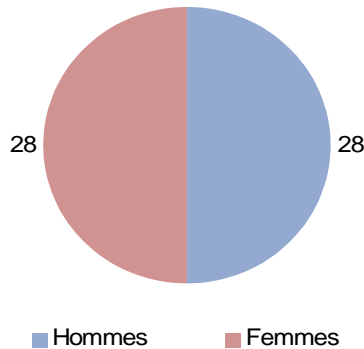
Pour plus de la moitié des demandeurs de l'antenne de Bruges/Le Bouscat (56%), la motivation principale est la recherche d'autonomie. Viennent ensuite des demandes pour cause de rupture familiale ou une séparation du couple (33%).

3.5 | Antenne de Cenon

L'antenne de Cenon a accueilli 53 demandeurs durant l'année 2009, soit 9% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

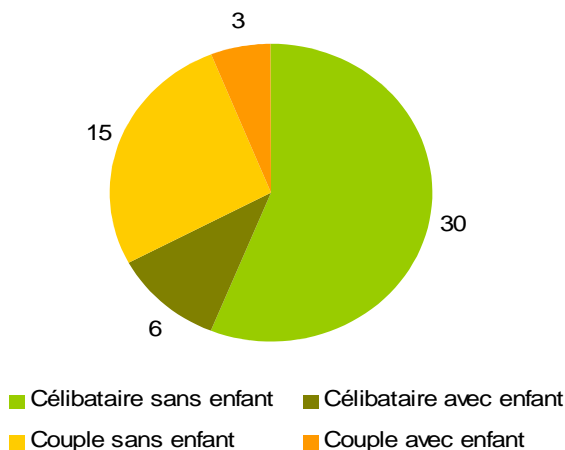
3.5.1 | Un public d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Cenon selon le sexe



En 2009, 50% des demandes adressées à l'antenne de Cenon sont formulées par des femmes. La moyenne d'âge des demandeurs de cette antenne est de 23,1 ans.

Situation matrimoniale des ménages



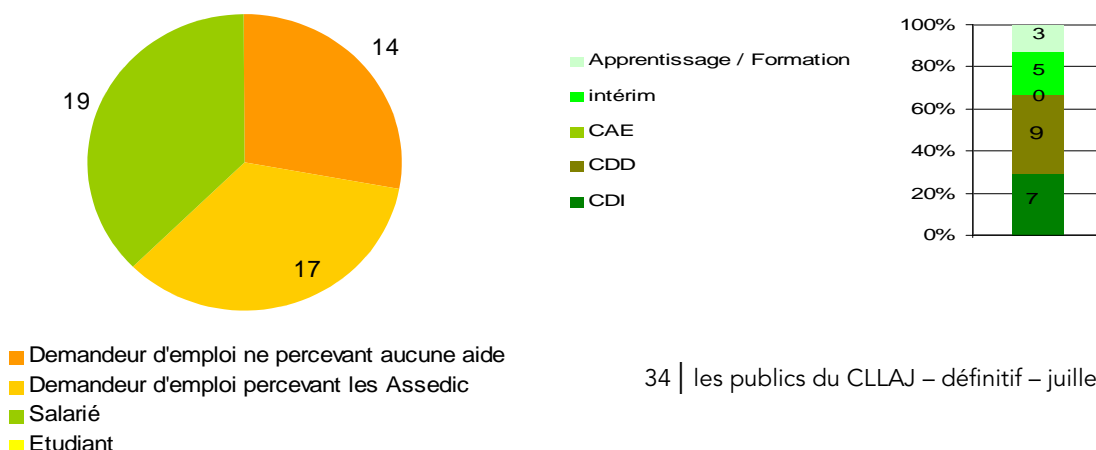
Les célibataires constituent 67% des ménages demandeurs. 33% sont des couples mariés ou en concubinage. 17% du public de l'antenne de Cenon a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 9 ménages.

3.5.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

62% des demandeurs de Cenon sont sans emploi, et parmi eux, 34% perçoivent une rémunération de l'Assedic.

38% de l'échantillon sont salariés. 29% d'entre eux sont en CDI, 38% en CDD, et 13% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Cenon



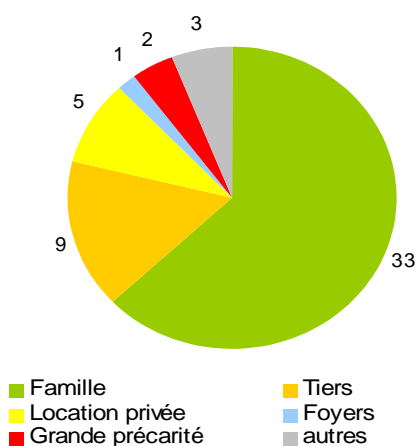
3.5.3 | Un niveau de ressources peu élevé

Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Cenon est de 900 € par mois. 34% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 58% vit au dessous du seuil de bas revenus.

40 % des demandeurs ont un niveau de revenus inférieur au seuil de pauvreté (757€ par mois).

3.5.4 | Le domicile parental : l'adresse majoritaire des jeunes demandeurs

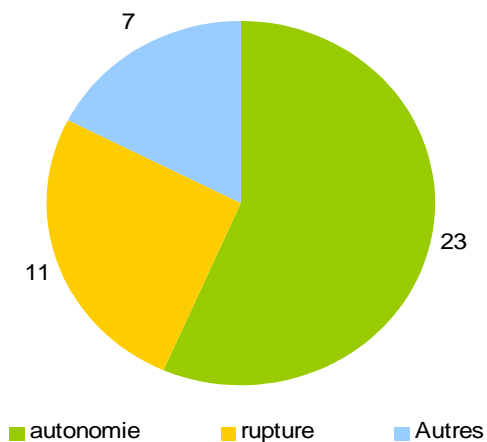
Situation de logement du public de Cenon



Plus des 2/3 du public de l'antenne de Cenon (66%) est actuellement logée par la famille. Les tiers, notamment les amis, constituent la seconde solution d'hébergement (18%). Le parc privé logent 10% des demandeurs. Et les foyers participent à hauteur de 2%. 2 personnes (4%) se trouvent dans une grande précarité.

3.5.5 | Un besoin d'autonomie

Les motivations du public de Cenon



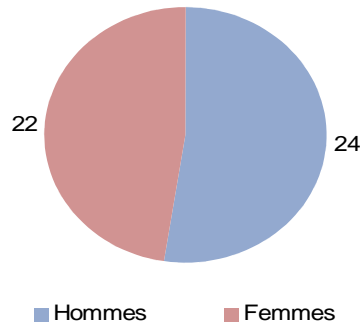
Pour plus de la moitié des demandeurs de l'antenne de Cenon (56%), la motivation principale est la recherche d'autonomie. Viennent ensuite des demandes pour cause de rupture familiale ou une séparation du couple (33%).

3.6 | Antenne de Floirac

L'antenne de Floirac a accueilli 46 demandeurs durant l'année 2009, soit 7% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

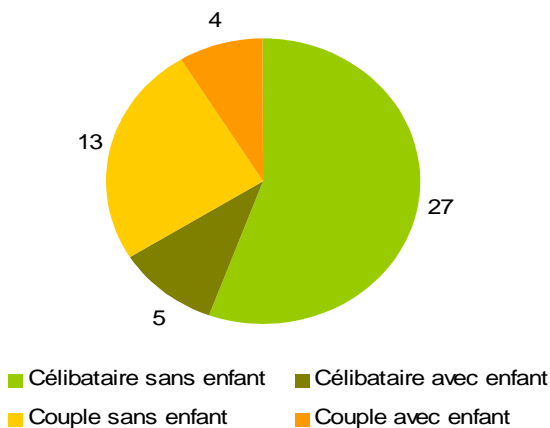
3.6.1 | Un public plutôt masculin, d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Floirac selon le sexe



En 2009, 48% des demandes adressées à l'antenne de Floirac sont formulées par des femmes. La moyenne d'âge des demandeurs de cette antenne est de 24 ans et demi.

Situation matrimoniale des ménages



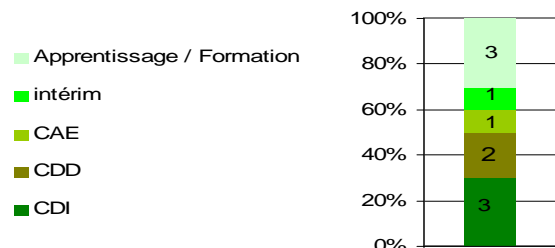
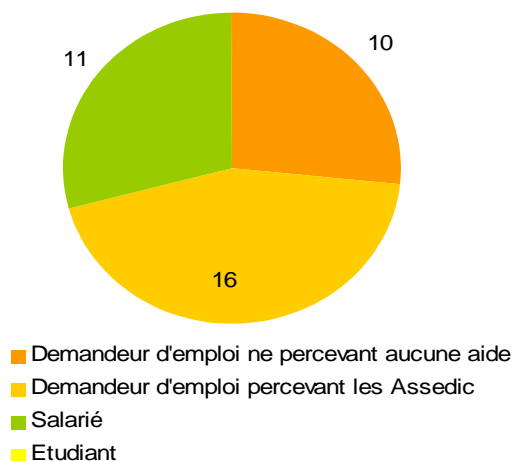
Les célibataires constituent 65% des ménages demandeurs. 35% sont des couples mariés ou en concubinage. 18% du public de l'antenne de Floirac a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 9 ménages.

3.6.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

70% des demandeurs de Floirac sont sans emploi, et parmi eux, 43% perçoivent une rémunération de l'Assedic.

30% de l'échantillon sont salariés. 30% d'entre eux sont en CDI, 20% en CDD, et 30% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Floirac



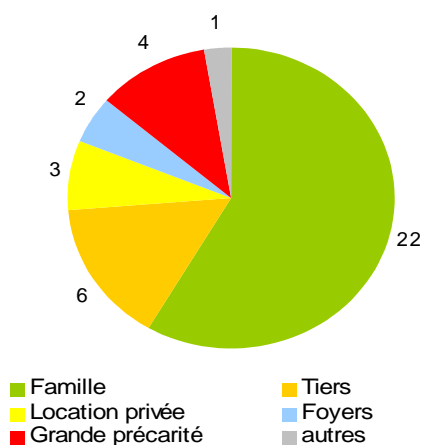
3.6.3 | Un niveau de ressources peu élevé

Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Floirac est de 700 € par mois. 19% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 75% vit au dessous du seuil de bas revenus.

53 % des demandeurs ont un niveau de revenus inférieur au seuil de pauvreté (757€ par mois).

3.6.4 | Le domicile parental : l'adresse majoritaire des jeunes demandeurs

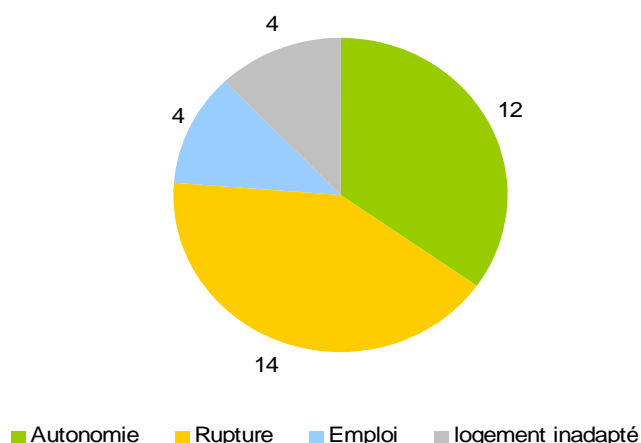
Situation de logement du public de Floirac



Plus de la moitié du public de l'antenne de Floirac (59%) est actuellement logée par la famille. Les tiers, notamment les amis, constituent la seconde solution d'hébergement (16%). Le parc privé logent 8% des demandeurs. Et les foyers participent à hauteur de 5%. 4 personnes (11%) se trouvent dans une grande précarité.

3.6.5 | Un besoin de logement dû à des ruptures familiales ou des séparations

Les motivations du public de Floirac



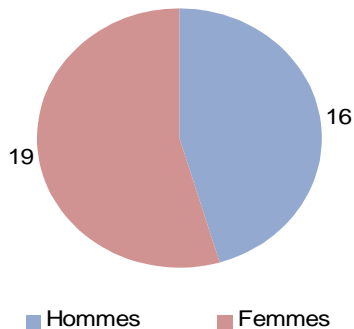
La raison première de recherche de logement par les jeunes de l'antenne Floirac est une rupture familiale ou avec leur conjoint (41%). La seconde motivation est la recherche d'autonomie (35%), puis viennent ensuite la recherche d'emploi ou la poursuite d'études (20%), et un logement inadapté (20%).

3.7 | Antenne de Lormont

L'antenne de Lormont a accueilli 35 demandeurs durant l'année 2009, soit 6% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

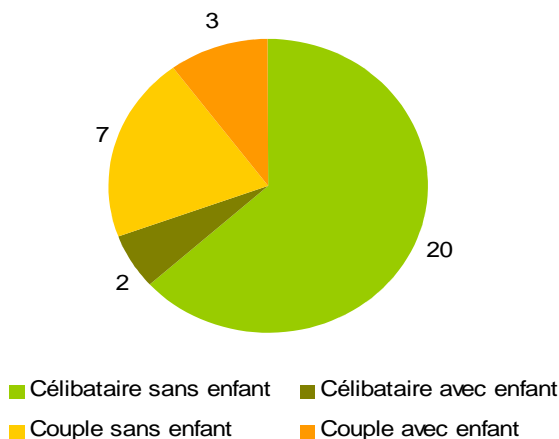
3.7.1 | Un public plutôt féminin, d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Lormont selon le sexe



En 2009, 54% des demandes adressées à l'antenne de Lormont sont formulées par des femmes. La moyenne d'âge des demandeurs de cette antenne est de 23,3 ans.

Situation matrimoniale des ménages



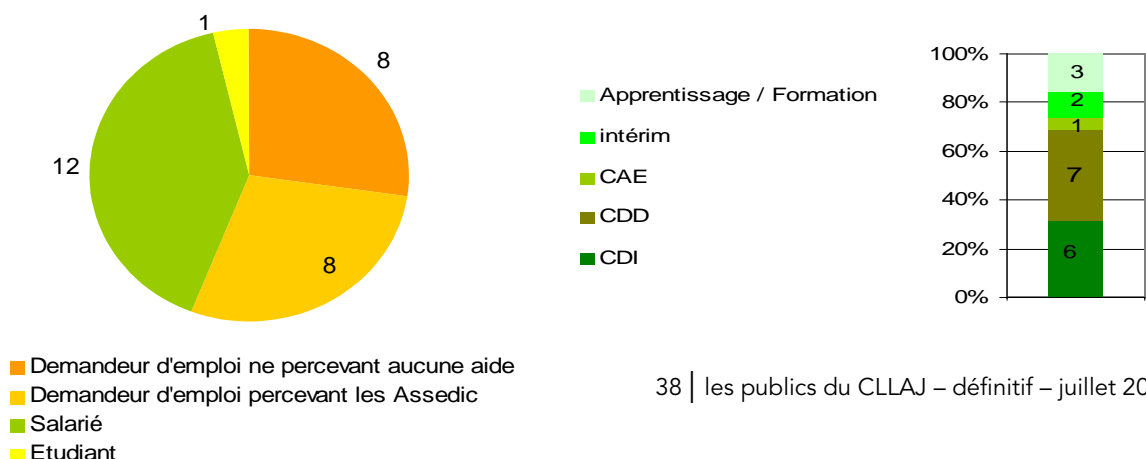
Les célibataires constituent 69% des ménages demandeurs. 31% sont des couples mariés ou en concubinage. 16% du public de l'antenne de Lormont a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 5 ménages.

3.7.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

56% des demandeurs de Lormont sont sans emploi, et parmi eux, 28% perçoivent une rémunération de l'Assedic.

41% de l'échantillon sont salariés. 32% d'entre eux sont en CDI, 37% en CDD, et 16% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Lormont



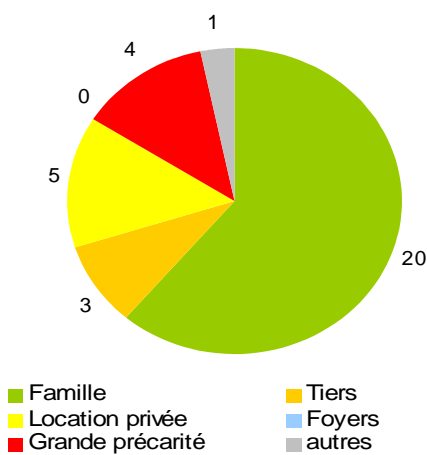
3.7.3 | Un niveau de ressources peu élevé

Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Lormont est de 750 € par mois. 13% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 63% vit au dessous du seuil de bas revenus.

54 % des demandeurs ont un niveau de revenus inférieur au seuil de pauvreté (757€ par mois).

3.7.4 | Le domicile parental : l'adresse majoritaire des jeunes demandeurs

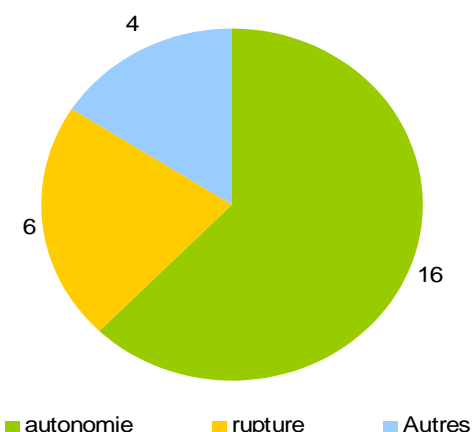
Situation de logement du public de Lormont



Plus de la moitié du public de l'antenne de Lormont (63%) est actuellement logée par la famille. Les tiers, notamment les amis, constituent la seconde solution d'hébergement (9%). Le parc privé logent 16% des demandeurs. 4 personnes (13%) se trouvent dans une grande précarité.

3.7.5 | Un besoin d'autonomie

Les motivations du public de Lormont



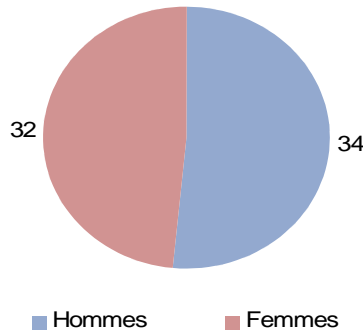
Pour près des 2/3 des demandeurs de l'antenne de Lormont (62%), la motivation principale est la recherche d'autonomie. Viennent ensuite des demandes pour cause de rupture familiale ou une séparation du couple (23%).

3.8 | Antenne de Mérignac

L'antenne de Mérignac a accueilli 53 demandeurs durant l'année 2009, soit 9% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

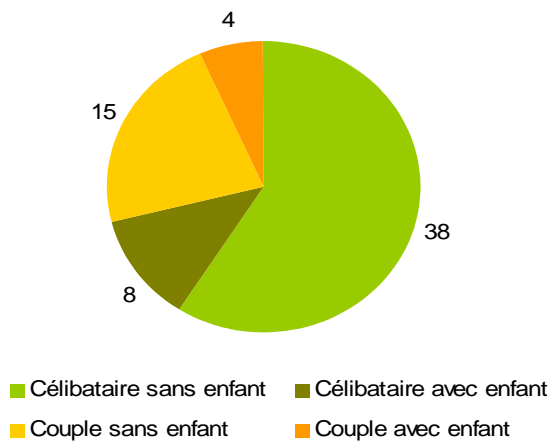
3.8.1 | Un public plutôt masculin, d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Mérignac selon le sexe



En 2009, 48% des demandes adressées à l'antenne de Mérignac sont formulées par des femmes. La moyenne d'âge des demandeurs de cette antenne est de 22,2 ans.

Situation matrimoniale des ménages



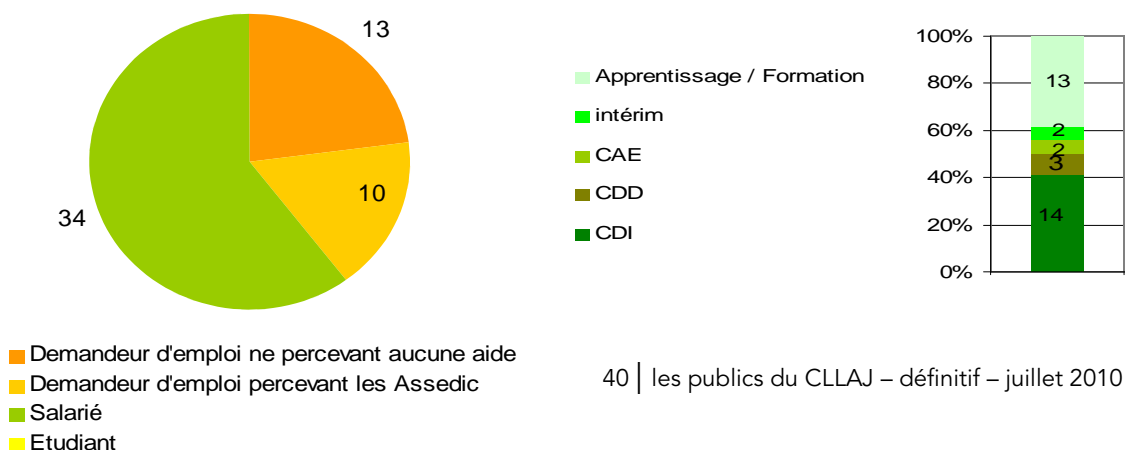
Les célibataires constituent 71% des ménages demandeurs. 29% sont des couples mariés ou en concubinage. 18% du public de l'antenne de Mérignac a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 12 ménages.

3.8.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

40% des demandeurs de Mérignac sont sans emploi, et parmi eux, 18% perçoivent une rémunération de l'Assedic.

60% de l'échantillon sont salariés. 41% d'entre eux sont en CDI, 9% en CDD, et 38% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Mérignac



3.8.3 | Un niveau de ressources peu élevé

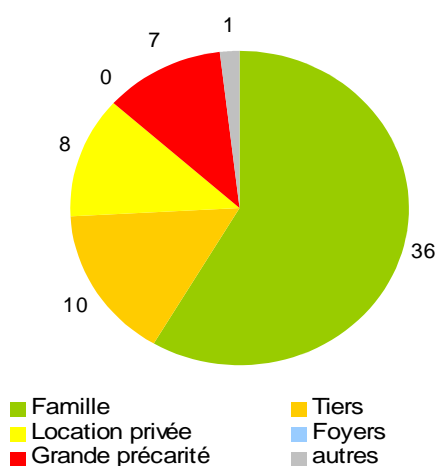
Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Mérignac est de 767 € par mois.

12% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 72% vit au dessous du seuil de bas revenus.

53 % des demandeurs ont un niveau de revenus inférieur au seuil de pauvreté (757€ par mois).

3.8.4 | Le domicile parental : l'adresse majoritaire des jeunes demandeurs

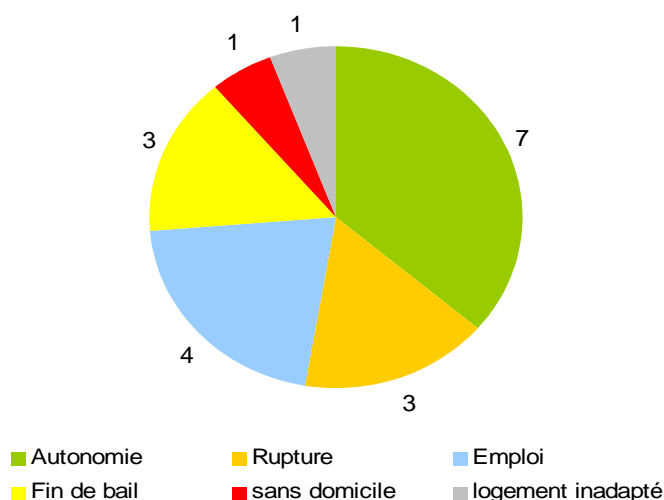
Situation de logement du public de Mérignac



Plus de la moitié du public de l'antenne de Mérignac (59%) est actuellement logée par la famille. Les tiers, notamment les amis, constituent la seconde solution d'hébergement (16%). Le parc privé logent 13% des demandeurs. 7 personnes (11%) se trouvent dans une grande précarité.

3.8.5 | Un besoin d'autonomie

Les motivations du public de Mérignac



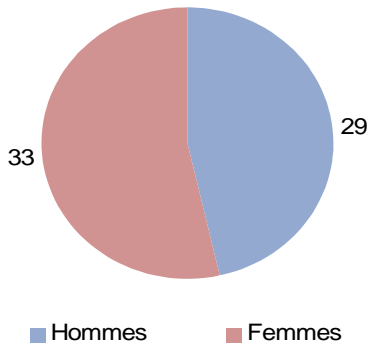
Pour plus d'1/3 des demandeurs de l'antenne de Mérignac (37%), la motivation principale est la recherche d'autonomie. Viennent ensuite des demandes pour cause de recherche d'emploi ou poursuite d'études (21%) et pour cause de rupture familiale ou une séparation du couple (16%) ou fin de bail ou d'hébergement (16%).

3.9 | Antenne de Pessac

L'antenne de Pessac a accueilli 61 demandeurs durant l'année 2009, soit 10% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

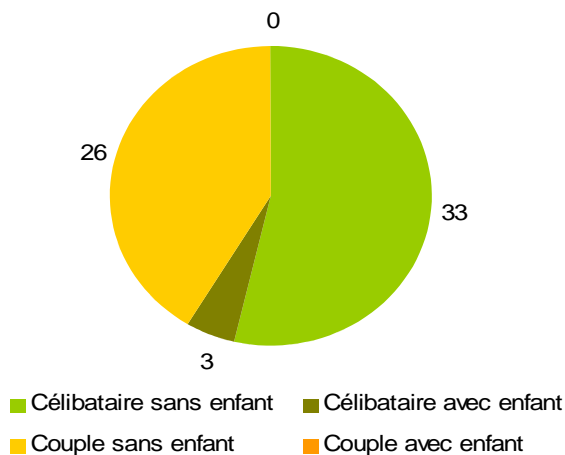
3.9.1 | Un public plutôt féminin, d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Pessac selon le sexe



En 2009, 53% des demandes adressées à l'antenne de Pessac sont formulées par des femmes. La moyenne d'âge des demandeurs de cette antenne est de 21,9 ans.

Situation matrimoniale des ménages



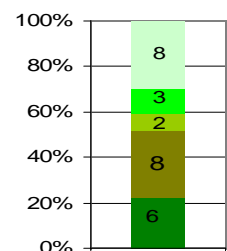
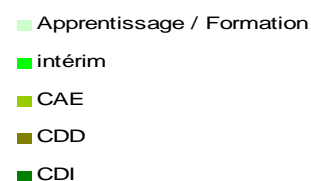
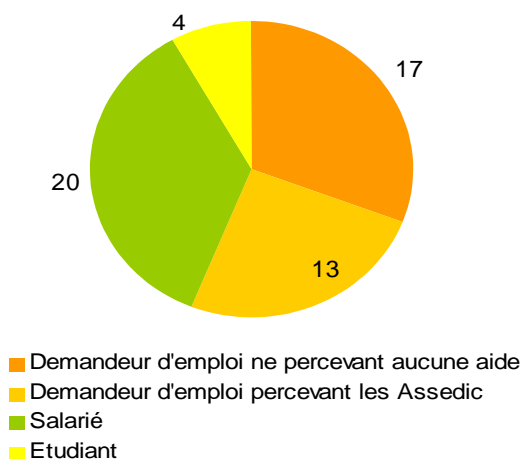
Les célibataires constituent 58% des ménages demandeurs. 42% sont des couples mariés ou en concubinage. 5% du public de l'antenne de Pessac a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 3 ménages.

3.9.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

55% des demandeurs de Pessac sont sans emploi, et parmi eux, 24% perçoivent une rémunération de l'Assedic.

37% de l'échantillon sont salariés. 22% d'entre eux sont en CDI, 30% en CDD, et 30% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Pessac



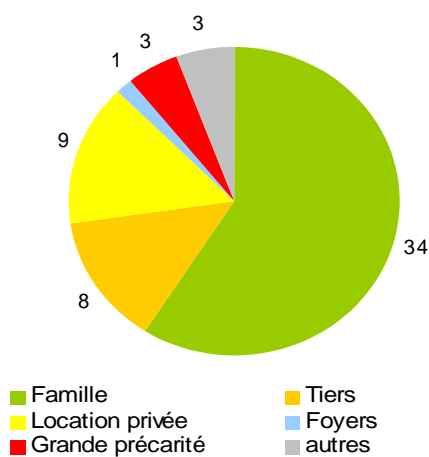
3.9.3 | Un niveau de ressources peu élevé

Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Pessac est de 700 € par mois. 17% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 69% vit au dessous du seuil de bas revenus

55 % des demandeurs ont un niveau de revenus inférieur au seuil de pauvreté (757€ par mois).

3.9.4 | Le domicile parental : l'adresse majoritaire des jeunes demandeurs

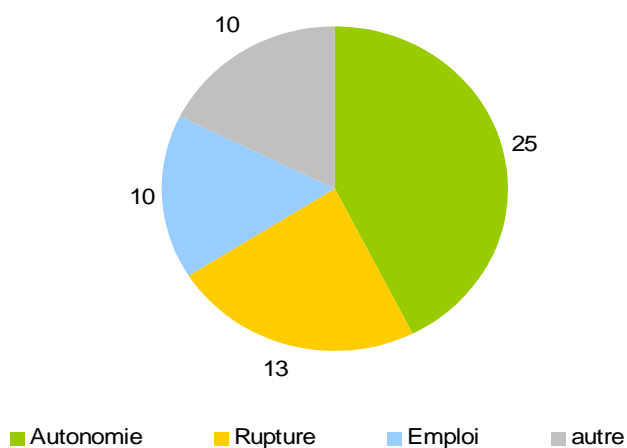
Situation de logement du public de Pessac



Près des 2/3 du public de l'antenne de Pessac (62%) est actuellement logée par la famille. Les tiers, notamment les amis, constituent la seconde solution d'hébergement (15%). Le parc privé logent 16% des demandeurs. 3 personnes (11%) se trouvent dans une grande précarité.

3.9.5 | Un besoin d'autonomie

Les motivations du public de Pessac



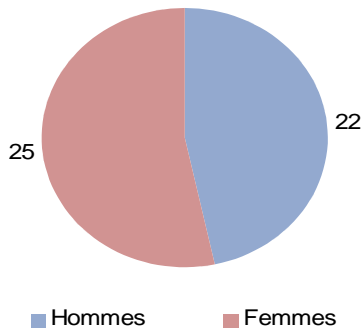
Pour près de la moitié des demandeurs de l'antenne de Pessac (43%), la motivation principale est la recherche d'autonomie. Viennent ensuite des demandes pour cause de rupture familiale ou une séparation du couple (22%), et demandes dues au travail ou aux études (17%).

3.10 | Antenne de Talence

L'antenne de Talence a accueilli 44 demandeurs durant l'année 2009, soit 7% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

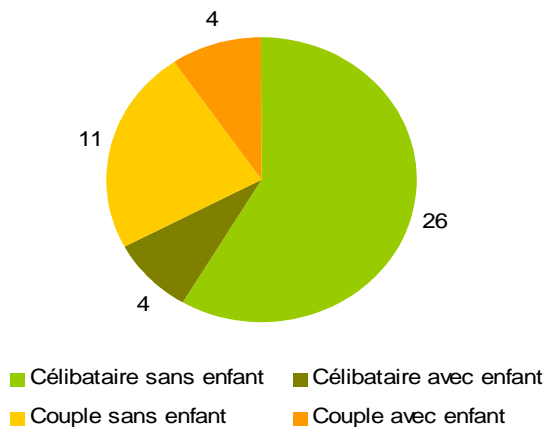
3.10.1 | Un public plutôt féminin, d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Talence selon le sexe



En 2009, 53% des demandes adressées à l'antenne de Talence sont formulées par des femmes. La moyenne d'âge des demandeurs de cette antenne est de 22,8 ans.

Situation matrimoniale des ménages



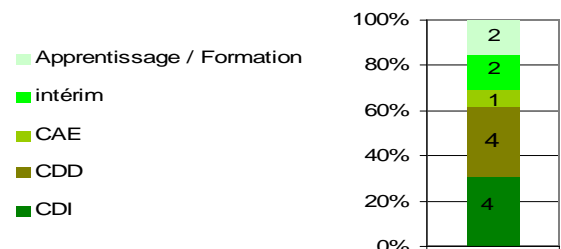
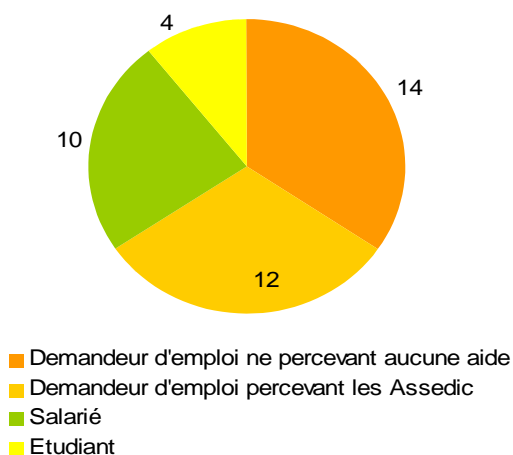
Les célibataires constituent 67% des ménages demandeurs. 33% sont des couples mariés ou en concubinage. 18% du public de l'antenne de Talence a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 8 ménages.

3.10.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

65% des demandeurs de Talence sont sans emploi, et parmi eux, 30% perçoivent une rémunération de l'Assedic.

25% de l'échantillon sont salariés. 30% d'entre eux sont en CDI, 30% en CDD, et 15% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Talence



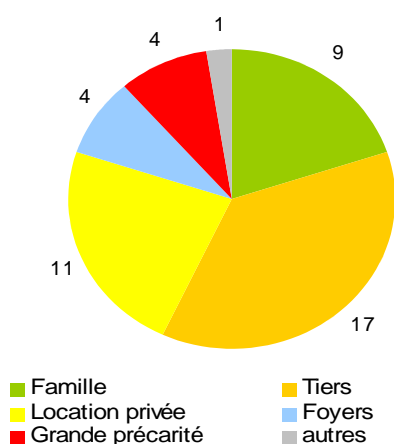
3.10.3 | Un niveau de ressources peu élevé

Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Talence est de 628 € par mois. 8% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 81% vit au dessous du seuil de bas revenus.

69 % des demandeurs ont un niveau de revenus inférieur au seuil de pauvreté (757€ par mois).

3.10.4 | Un hébergement par des amis ou un logement autonome

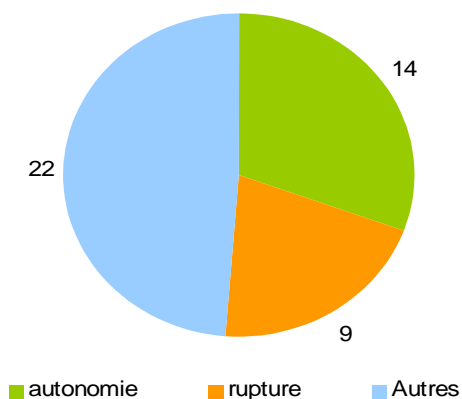
Situation de logement du public de Talence



Plus du tiers du public de l'antenne de Talence (38%) est actuellement hébergé par des amis. Le parc privé loge 24% des demandeurs, et la famille seulement 20%. 4 personnes (9%) sont hébergés par des foyers, et 4 autres se trouvent dans une grande précarité.

3.10.5 | Un besoin d'autonomie

Les motivations du public de Talence



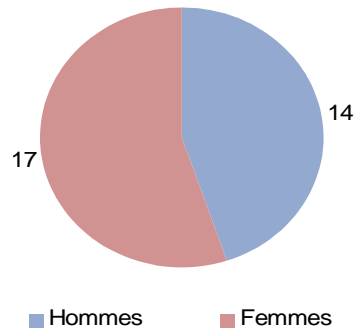
Pour plus de la moitié des demandeurs de l'antenne de Talence (31%), la motivation principale est la recherche d'autonomie. Vient ensuite des demandes pour cause de rupture familiale ou une séparation du couple (20%).

3.11 | Antenne de Villenave d'Ornon

L'antenne de Villenave d'Ornon a accueilli 31 demandeurs durant l'année 2009, soit 5% du public reçu par les permanences AIO du CLLAJ de Bordeaux.

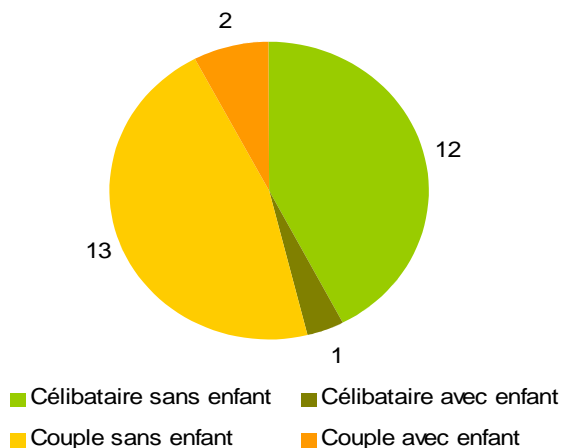
3.11.1 | Un public plutôt féminin, d'une vingtaine d'années et célibataire

Répartition des publics de Villenave d'Ornon selon le sexe



En 2009, 55% des demandes adressées à l'antenne de Villenave d'Ornon sont formulées par des femmes. La moyenne d'âge des demandeurs de cette antenne est de 22,2 ans.

Situation matrimoniale des ménages



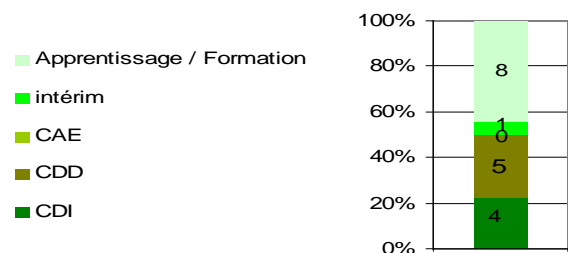
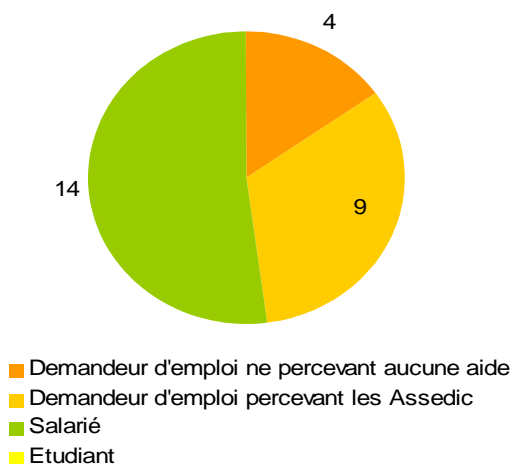
Les célibataires constituent 46% des ménages demandeurs. 54% sont des couples mariés ou en concubinage. 11% du public de l'antenne de Villenave d'Ornon a un ou plusieurs enfants ou est sur le point d'en avoir, soit 3 ménages.

3.11.2 | Des situations socio-professionnelles relativement précaires

48% des demandeurs de Villenave d'Ornon sont sans emploi, et parmi eux, 33% perçoivent une rémunération de l'Assedic.

52% de l'échantillon sont salariés. 22% d'entre eux sont en CDI, 28% en CDD, et 44% en formation.

Situation socio-professionnelle du public de Villenave d'Ornon



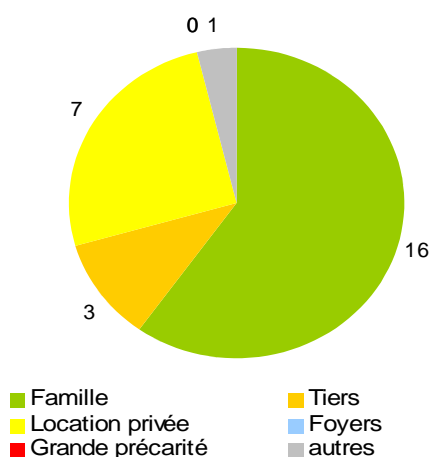
3.11.3 | Un niveau de ressources peu élevé

Le revenu médian des demandeurs de l'antenne de Villenave d'Ornon est de 731 € par mois.

28% d'entre eux se situent au dessus du SMIC, 72% vit au dessous du seuil de bas revenus. Et ils sont 52% à avoir un niveau de revenus inférieur à 757 € par mois (seuil de pauvreté).

3.11.4 | Le domicile parental : l'adresse majoritaire des jeunes demandeurs

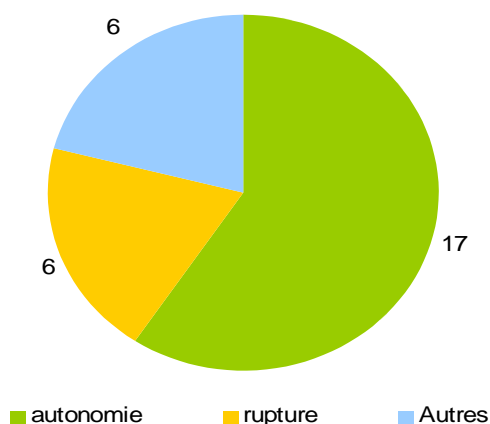
Situation de logement du public de Villenave d'Ornon



Près des 2/3 du public de l'antenne de Villenave d'Ornon (62%) est actuellement logée par la famille. 27% des demandeurs sont logés dans le parc privé. Et 12% sont hébergés par des amis.

3.11.5 | Un besoin d'autonomie

Les motivations du public de Villenave d'Ornon



Pour plus de la moitié des demandeurs de l'antenne de Villenave d'Ornon (59%), la motivation principale est la recherche d'autonomie. Vient ensuite des demandes pour cause de rupture familiale ou une séparation du couple (21%).

Conclusion

Le CLLAJ apparaît comme un lieu privilégié d'expression de la demande en logements des jeunes. En effet, 80% des jeunes reçus dans les permanences AIO sont orientés par d'autres acteurs sociaux (CCAS, MDSI, missions locales, 115, associations...) vers le CLLAJ qui grâce à des compétences spécifiques en matière de logement des jeunes est plus à même de répondre aux besoins des demandeurs. Les 20% restants s'adressent de manière spontanée au CLLAJ.

Deux limites viennent toutefois questionner la représentativité de ces données :

- la demande exprimée directement aux structures dédiées de type Habitat Jeunes qui échappe aux fichiers du CLLAJ.
- l'assise territoriale du CLLAJ de Bordeaux dont le public réside à plus de 80% sur le territoire communautaire et qui ne traduit sans doute pas l'ensemble des besoins du département

Cette étude de la demande en logement du public jeune s'intègre aussi dans une problématique plus large déclinée en deux points :

- la confrontation avec l'offre
- l'appréhension plus globale de la demande sociale et la question de la complémentarité avec les autres fichiers de recueil de la demande (numéro unique, demande exprimée auprès des MDSI, observatoire du CAIO...)

Liste des acronymes

AIO	Accueil, Information, Orientation
ALT	Allocation Logement Temporaire
API	Allocation Parent isolé
APJM	Accueil Provisoire Jeune Majeur
BAC	Baccalauréat
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CAE	Contrat d'Aide à l'Embauche
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CLLAJ	Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
CUB	Communauté Urbaine de Bordeaux
PLH	Programme Local de l'Habitat
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
RSA	Revenu de Solidarité Active
SDF	Sans Domicile Fixe
SMIC	Salaires Minimum Interprofessionnel de Croissance
TBC	Tram et Bus de la CUB



Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine
Hangar G2 – Bassin à flot n°1 BP 71 – F-33041 Bordeaux cedex
tél.: 33 (0)5 56 99 86 33 | fax : 33 (0)5 56 99 89 22
contact@aurba.org | www.aurba.com